

HISTO - MONS

Bulletin N°5 hors série, janvier 2013



Vie Architecturale Monsoise

Ses maîtres d'œuvre et ses maires

**Journées Européennes
du Patrimoine
17 et 18 septembre 2011
Salle du Fort, de 10h à 18h
Association Historique de Mons en Barœul**



ASSOCIATION
HISTORIQUE DE
MONS-EN-BARŒUL

Maires à Mons-en-Barœul

MONS - EN - BA

SALEMBIER Pierre François Joseph

Maire en 1790

TELLIER Louis

Maire de 1793 au plus tard à 1795

FRANCHOMME Jean-Baptiste

Agent municipal de 1796 à 1798

SALEMBIER Pierre François Joseph

Agent municipal de 1798 à 1799

DESPATURES Louis Joseph

Agent municipal depuis 1799, maire de 1800 à 1816

DESRUMAUX Philippe François

Maire de 1816 à 1826

SALEMBIER Pierre François Joseph

Maire de 1826 à 1830

DEWAS Jean-Baptiste

Maire de 1830 à 1848

DELEBARRE Pierre François

"Maire provisoire" en 1848

CUMONT Valéry

Maire de 1848 à 1849

BECQUET Jean-Baptiste Désiré

Maire de 1749 à 1856

DEFRENNE Louis

Maire de 1856 à 1862

DELEMAR Alexandre

Maire de 1862 à 1896

DODANTHUN Alphonse

Maire de 1896 à 1901

LELIEVRE Victor

Maire de 1901 à 1919

ROUSSIEZ Gustave

Maire de 1919 à 1925

DE GOEDT Emile

Maire de 1925 à 1944

POISSONNIER Marcel

Président de la délégation municipale en 1944-1945

BERGOGNE Jules

Maire de 1945 à 1947

POISSONNIER Marcel

Maire de 1947 à 1950

GAYET Alphonse

Maire de 1950 à 1957

PELTIER Félix

Maire de 1957 à 1970

VERRUE Raymond

Maire de 1970 à 1977

WOLF Marc

Maire de 1977 à 1989

JULLIEN Françoise

Mairesse de 1989 à 1995

WOLF Marc

Maire de 1995 à 2001

ELEGEST Rudy

Maire depuis 2001

Les grandes dates de la politique du logement

Les grandes dates de la politique du logement.

Au début du XIXe siècle, la hausse de la natalité, le chômage et l'inflation vont être à l'origine d'une migration des populations. En matière de logement, la demande dépassant très rapidement l'offre, certains propriétaires n'hésiteront pas à proposer à la location des habitations précaires.

Des enquêteurs sociaux dénonceront les conditions honteuses de l'habitat des ouvriers : entassement, insalubrité, inconfort.

Le climat social se dégradant, certains émettront l'idée d'une amélioration du logement afin de désamorcer la hargne naissante, et en 1889, au cours de l'Exposition Universelle, un Congrès International des Habitations Ouvrières crée l'appellation "Habitations à Bon Marché". Les HBM étaient nées.

30 novembre 1894:

Les Sociétés Anonymes d' HBM

Elles sont encouragées par des exemptions d'impôts et l'ouverture de sources de crédit: établissements charitables, Caisse des Dépôts, Caisse d'épargne (en 1985).

Leur but sera un large développement des Sociétés d' HBM, et un accroissement de maisons ouvrières, les bénéficiaires étant principalement des ouvriers logés par leurs patrons.

- Les HBM de Mons en Barœul, Vice Pt Gustave Gras, membre Charles Pottier filateur (avenue Desrousseaux, rue Parmentier début 1900).

- Sociétés Régionales d'HBM, Cité Jardins.

Les grandes dates de la politique du logement

12 avril 1906:

Les Sociétés Coopératives d'HBM

La loi élargit le champ d'application de celle de 1894 : financement direct par la Caisse de Dépôt et permet l'ingérence de la collectivité sous forme d'un concours financier possible.

Création le 29 juin 1906 pour 50 ans de la Société Anonyme d'Habitations à Bon Marché de Mons en Barœul. Achat d'un 1er terrain pour y construire 10 maisons de série destinées à la vente (bail-promesse de vente). Le modèle conçu par l'architecte Ruteau servira de base pour y construire, rue Parmentier, de nouveaux programmes de 12 maisons (1910) puis de 18 maisons (1912).

10 avril 1908:

Les Sociétés de Crédit Immobilier

Création d'une Société de prêts, la Société de Crédit Immobilier, dont le but est de favoriser l'accès à la petite propriété. Un financement est consenti par l'état pendant 25 ans au taux de 2%,

Maisons en accès à la propriété, années 1970...rues Ampère, Joffre, Gayet, Anjou, Flandre, Bretagne, Artois, Poitou...

23 novembre 1912:

Les Offices Public d' HBM

Le 5 juin 1948 le maire, Marcel Poissonnier décide d'entreprendre l'étude d'un projet de constructions de 50 logements par l'intermédiaire de l'Office Départemental des H.B.M. « Il rappelle que déjà avant les hostilités, la commune, du fait de sa situation en banlieue de Lille et son caractère résidentiel connaissait une grave crise du logement dont l'insuffisance pourrait être évaluée à l'époque à 150 habitations. Que depuis, cette crise s'est aggravée du fait que la commune a reçu de nombreux foyers réfugiés et sinistrés qui s'y sont fixés et aussi à cause de l'augmentation de nuptialité et de la natalité et qu'on peut fixer à 350 logements nouveaux dont l'édification serait nécessaire. »

Les architectes Gruson, Corbeau et Boyer sont désignés pour établir un avant-projet du programme.

Il sera l'ébauche du quartier des Sarts.



Les grandes dates de la politique du logement

5 novembre 1922 :

Des avances de l'Etat peuvent être faites aux Sociétés: prêts de 2% et 2,5%. Il s'agit de loger des personnes peu fortunées, vivant principalement de leur salaire.

13 juillet 1928:
la loi Loucheur.

Elle projette de remédier à la crise de logement qui se fait toujours aussi aiguë. Elle institue d'une part un programme de construction réparti sur 5 années, avec un financement de l'Etat pouvant aller jusqu'à 90% du coût ; d'autre part, elle pose le problème de l'habitat des classes moyennes, les logements à loyer moyen sont également programmés en 5 ans.

Mais la crise économique de 1929 éclate et entraîne l'arrêt de la construction et la non reconduction de la loi Loucheur.

Sa révision se fera en 1950.

De nombreuses habitations de Mons en Barœul, sont concernées :

- Union Quartier Virnot (1933/1938) Pt R. Bunnens : Rues Gabriel Péri, Becquerel, Salengro, des Fleurs...**
- Rues Parmentier, Bas Jardins, Liberté, Pasteur...**

Loi de 1947:

les taux réduits de l'Etat seront remboursables en 65 ans, avec remise complète des intérêts pendant 2 ans.

1943 C I L

Il est imposé au patronat une contribution de 1% de la masse salariale dans le cadre du Comité Interprofessionnel du Logement. Celle-ci sera rendue obligatoire en 1953.

**Accession à la propriété et locations attributions fin 60 et début 70
rues Lacordaire, Kennedy, Bas jardins, Flandre, Alsace, Bretagne...**

Les grandes dates de la politique du logement

Loi 1950 :

les HBM deviennent HLM

Système de primes à la construction : toutes les constructions nouvelles (HLM comprises) bénéficient d'une prime à la construction payable pendant 20 ans. Les organismes HLM sont habilités à percevoir la contribution obligatoire des employeurs (1% puis en dernier lieu 0,77%)

La Société s'intitule " Société Anonyme d' Habitation à Loyer Modéré de Mons en Barœul"

10 février 1955 :

Le conseil municipal présente le plan régional d'urbanisme.

1956 :

Dans le cadre du quartier des Sarts, la SLE (Société Anonyme d' Habitations à Loyer Modéré de Lille et Environs) est chargée par la ville de la construction d'un collectif de 132 logements et d'un centre commercial.

9 mars 1957 :

Présentation par le conseil municipal d'un avant-projet d'aménagement communal qui envisage le passage de 10 000 à 20 000 habitants.

En 1958 :

L'Etat prend à charge un déficit de 4 millions de logements. Une véritable politique de logement devient nécessaire. Elle s'appuiera sur la loi-cadre de 1957 qui prévoit 300 000 logements pendant 5 ans, ainsi que des équipements collectifs. Un crédit de 760 milliards est destiné à réaliser cet objectif,

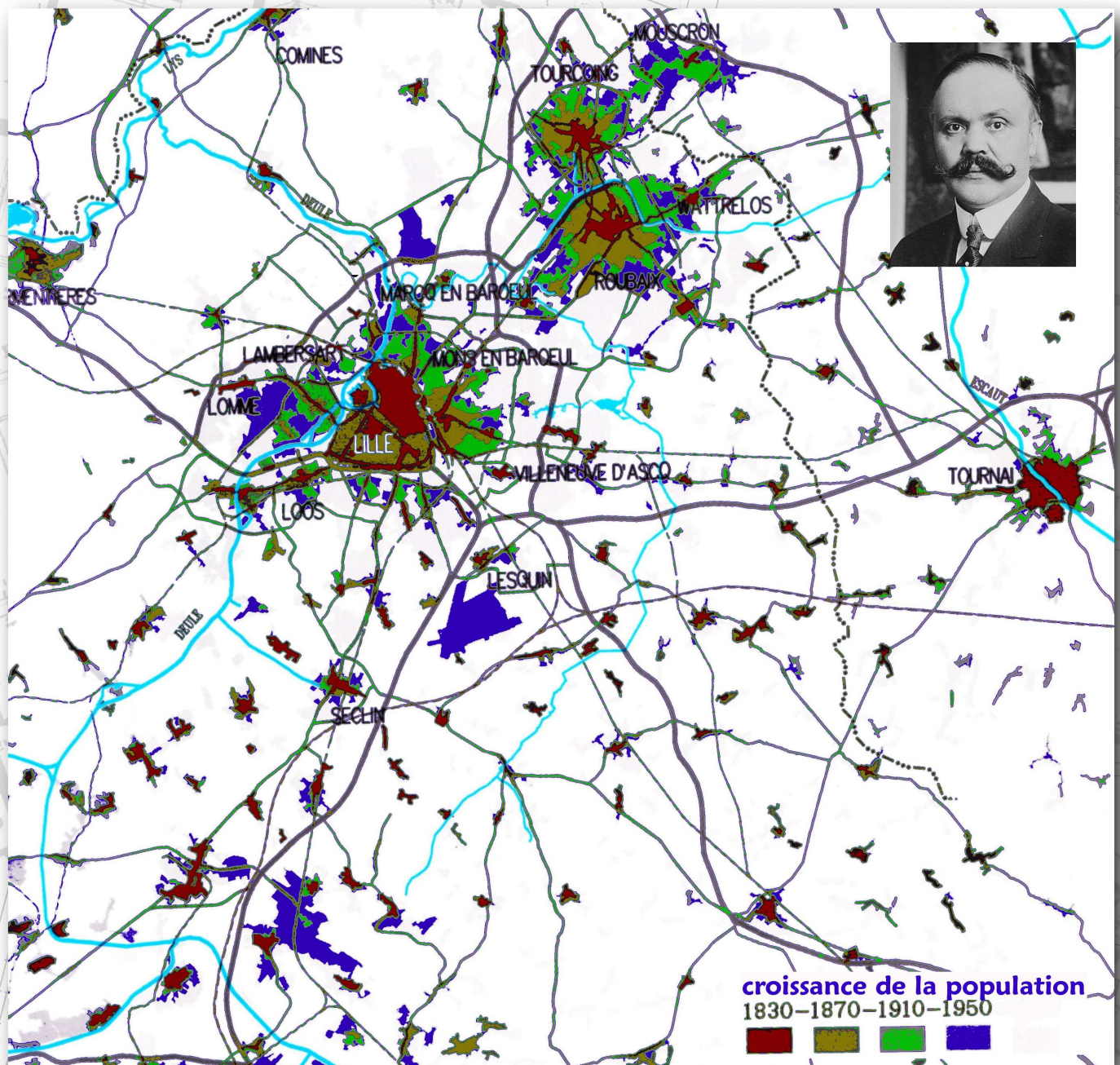
L'ère des grands ensembles est amorcée.

27 novembre 1959 :

Le conseil municipal vote la création d'une Zone à Urbaniser en Priorité.

Louis LOUCHEUR

1872-1931



« Louis Loucheur est né à Roubaix. Il a fait ses études au Lycée de Lille. Polytechnicien, ingénieur, industriel, il exerce, d'abord aux côtés d'Albert Thomas, dès 1916, puis seul, les plus hautes responsabilités au ministère de l'Armement.

En novembre 1918, il devient Ministre de la Reconstruction Industrielle. Il accorde la priorité à la libre concurrence, à la liberté du chef d'entreprise, et dissout, dès 1919, les « consortiums » créés par Clémentel pendant la guerre.

Ministre des Régions libérées dans le sixième gouvernement Briand à partir du 16 janvier 1921, il est confronté de près à la dimension financière de la reconstruction et des dommages de guerre, et suit fort vraisemblablement avec attention, l'évolution de ces questions dans le Nord, dont il est député depuis 1919 ».

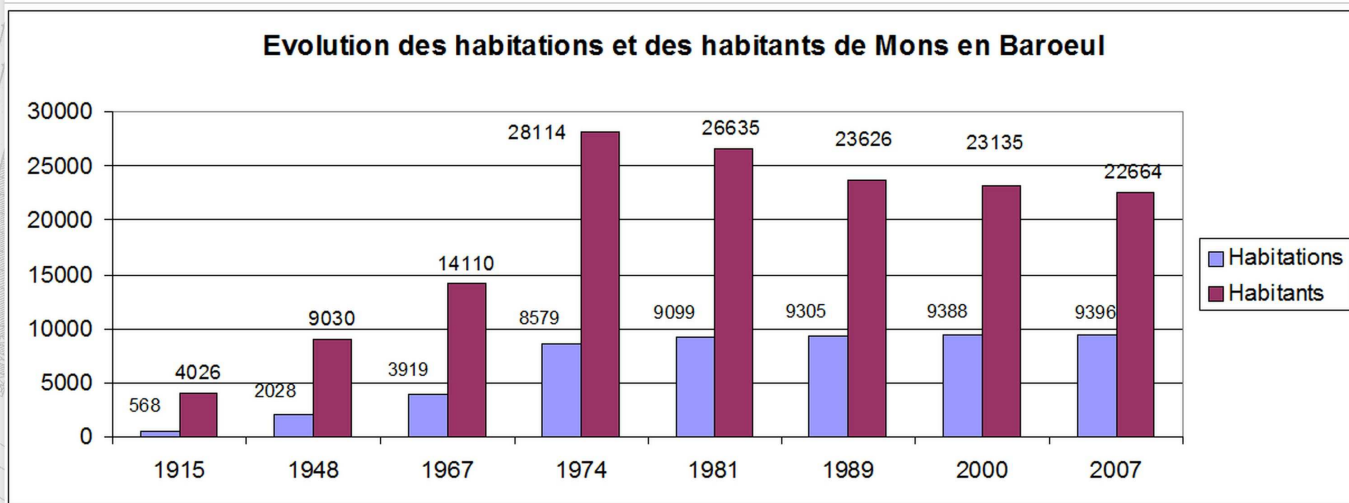
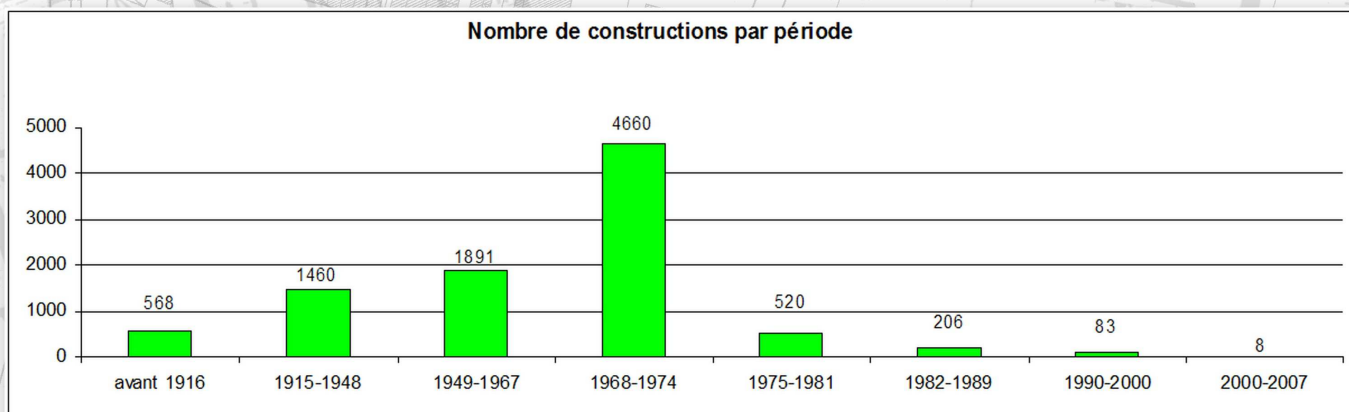
"Au temps des grands liniers" Jean-Marie Wiscart.

Fin du XIXe Début XXe siècle

Si pendant les premières années 1800, le village de Mons en Barœul, n'était composé que de 172 habitations (fermes en grande partie et petites maisons) à la fin du siècle et au début du XXe, le paysage monsois s'est transformé de manière importante...

En effet, séduits par le "bon air" plusieurs bourgeois fortunés se sont fait construire de belles maisons ou petits châteaux, qui deviendront leurs lieux de villégiature, plus particulièrement rue de Roubaix.

Le village devient alors une zone résidentielle de prestige, tout en accueillant une population plus modeste, faite d'ouvriers et d'employés lillois, dont l'installation est favorisée par la mise en service du tramway (voir "Mons en Barœul, du village à la ville").



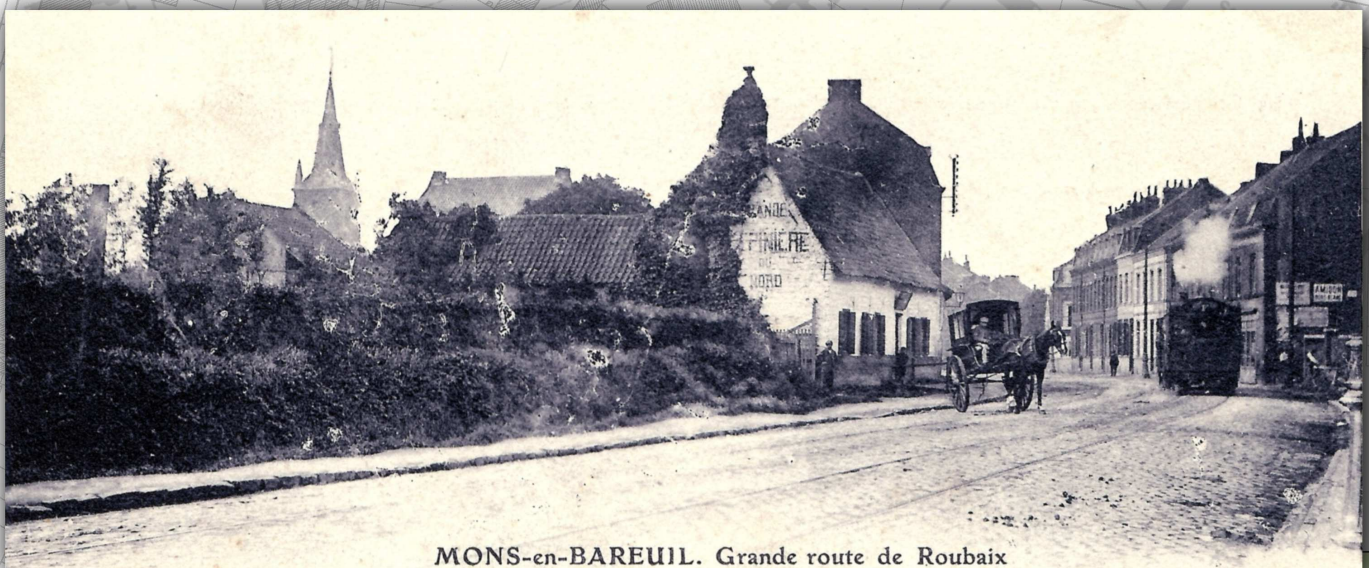
Les Fermes

Une grande majorité de la superficie du village de Mons en Barœul, était surtout agricole. (en 1926, les terrains de culture recouvraient encore 66%. Les fermes étaient réparties sur tout le territoire,



ferme Pottier

ferme Laurent ou La Moutarde (aquarelle de Laurent Pruvot-Huysman petit fils des anciens exploitants)



MONS-en-BAREUIL. Grande route de Roubaix

exploitation horticole (emplacement de la future rue de la Pépinière)

Les maisons ouvrières

Souvent étroites, recouvertes d'un toit de tuiles, elles étaient construites en brique et torchis (bon isolant thermique), les points d'eau et WC étaient situés en extérieur. Quelques briques vernissées apportaient une petite touche de couleur aux façades sombres (Les fenêtres étant soumises à l'impôt, certaines étaient parfois murées)

Plusieurs briqueteries à proximité, fournissaient les matériaux. L'entreprise Delgutte, rue Jean Jacques Rousseau a été autorisée en 1898, par le Préfet, à fabriquer sur place, les briques nécessaires à l'édification de ses ateliers et des maisons environnantes.



Route du Fort baraquements



Rue Faidherbe



Impasse Dutha



Rue du Becquerel (1867)

MONUMENTS PUBLICS

Eglise Saint Pierre

L'église Saint Pierre a été construite en 1844, par l'architecte Dhennin. Elle a été agrandie en 1931 suivant les plans établis par les architectes Brodelle et Gruson.

Construite avant 1905, date de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle reste bien communal. Elle est inscrite à l'IPAP* dans la catégorie bâtiment identitaire.



Photo de l'église avant l'agrandissement. (La salle du patronage est visible derrière le mur)



Bénédictio de la première pierre pour l'agrandissement de l'Eglise de Mons-en-Barœul - 24 Septembre 1931

Cérémonie lors de l'agrandissement

* IPAP : Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager

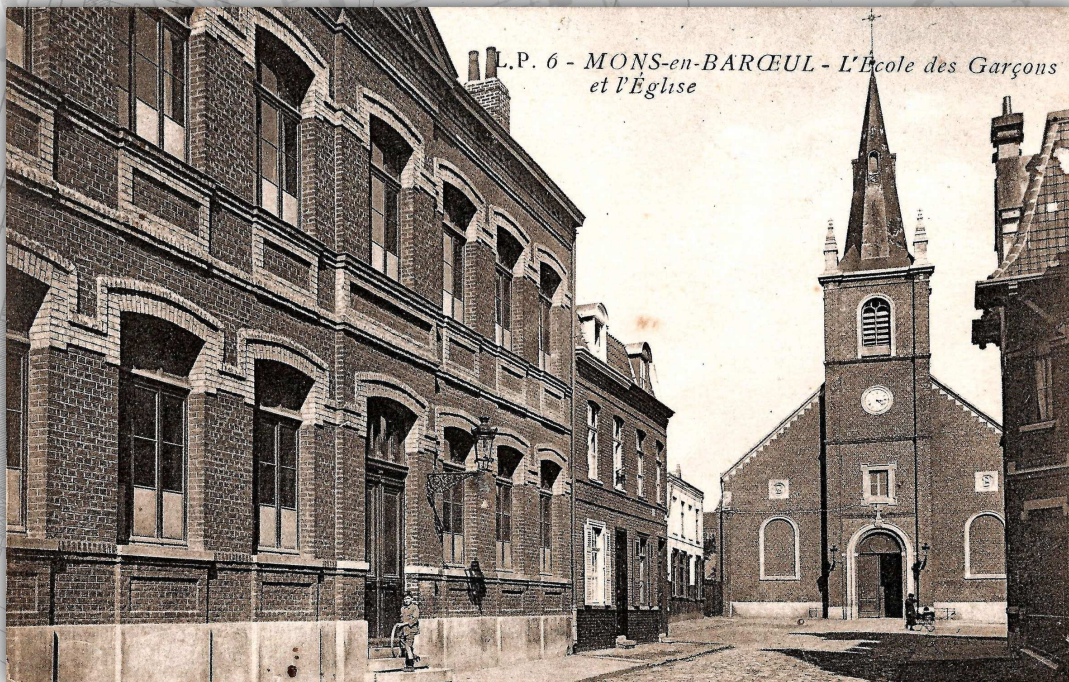
MONUMENTS PUBLICS

Ancienne mairie, école Rollin et son logement de fonction.

Leurs plans ont été dessinés par A. Mahieu Lille en 1879.
La salle de mariage et la bibliothèque ont été réalisées par M. Brodelle.



Ancienne mairie



Ecole Rollin

MONUMENTS PUBLICS

Monument aux morts

Construit en 1921, par l'architecte Lalanne, il a été sculpté par M. Bevilaqua en 1923.

Il a fallu attendre la démolition de la caserne des douanes pour procéder à son érection. Il a été inauguré le 3 août 1924.

Il est inscrit à l'IPAP* dans la catégorie monuments civils.

13 - MONS-EN-BARCEUL - Monument aux Morts



* IPAP : Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager

MONUMENTS PUBLICS

Caserne des douanes

Elle a été détruite dans les années 20



MONUMENTS PUBLICS

La Poste

Construite en 1933 par l'architecte Brodelle



MONUMENTS PUBLICS

Les écoles



-ECOLE SEVIGNE

Les plans initialement dessinés par l'architecte Pennel en 1879, ont été utilisés pour l'école de filles, Elle a été ouverte en 1881.



-ECOLE LA FONTAINE

Construite en 1933 par l'architecte Brodelle. En 1936, le maire, M. De Goedt, lui confie un projet d'abri de défense passive en sous-sol de l'établissement.

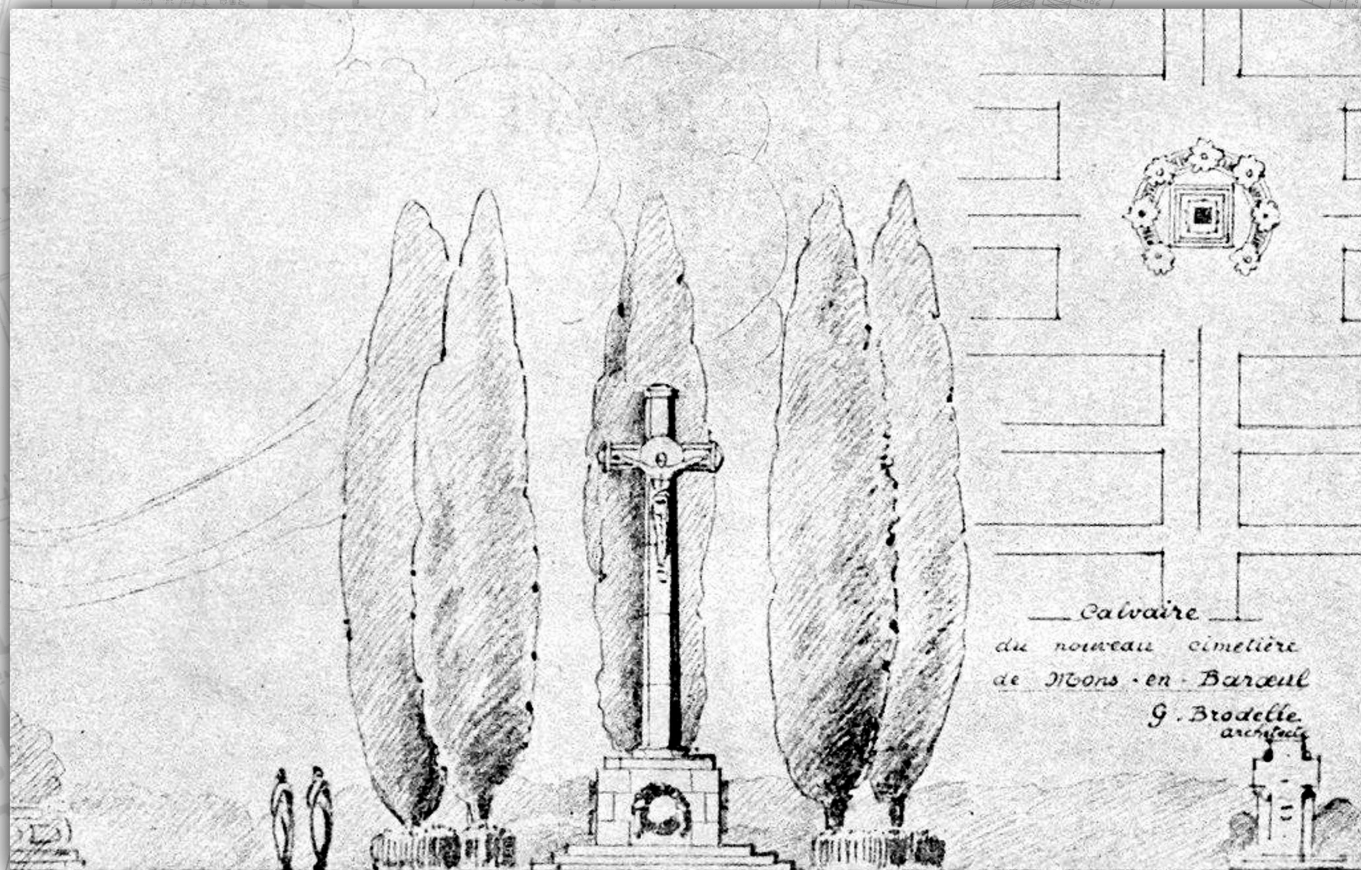


-GS LA PAIX, école Louise de Bettignies et Pasteur. Inscrit à l'IPAP* catégorie Bâtiment identitaire-écoles

Plans dessinés par l'architecte Brodelle en 1934, elle a été inaugurée en 1938. Monsieur Boyer a procédé à l'agrandissement. Il est inscrit à l'IPAP*, dans la catégorie : bâtiment identitaire.

* IPAP : Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager

MONUMENTS PUBLICS NOUVEAU CIMETIERE



Il a été dessiné en 1933, par les géomètres Desprets, Tellier et Rouzé,. Le calvaire a été conçu par l'architecte Brodelle.

MONUMENTS PUBLICS

Le Fort



Le Fort a été construit en 1880, par le Capitaine Roux polytechnicien et architecte. Il fait alors partie du vaste ensemble de défense dit « Séré de Rivières ».

En 1887, il prend le nom de Macdonald. Il est abandonné par l'armée en 1972. Racheté par la ville il est rénové par l'architecte David.

Il est inscrit à l'IPAP* catégorie défense-fort.

* IPAP : Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager

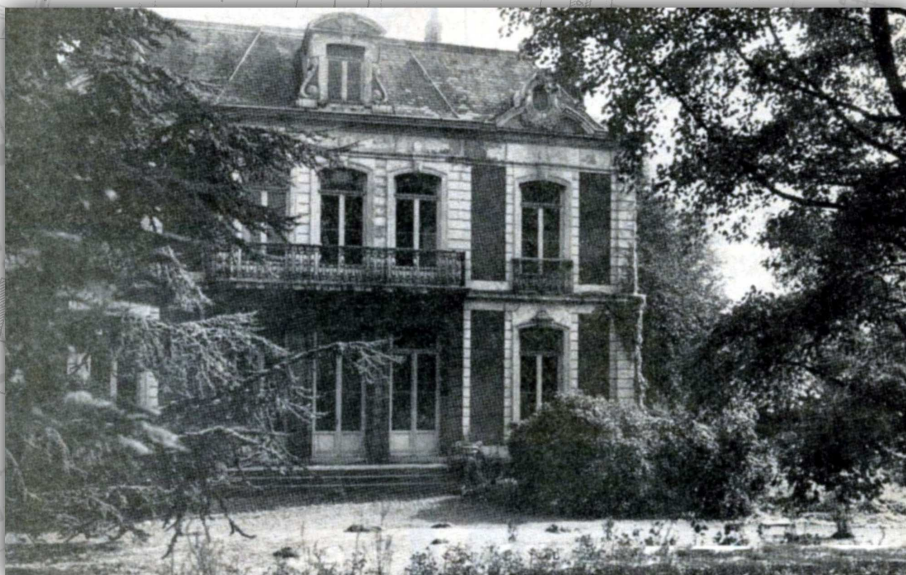
Les Châteaux

Le terme « château » a été retenu par l'usage populaire pour désigner ces demeures élégantes et spacieuses, qui étaient entourées d'un grand parc, parfois agrémenté d'une pièce d'eau.

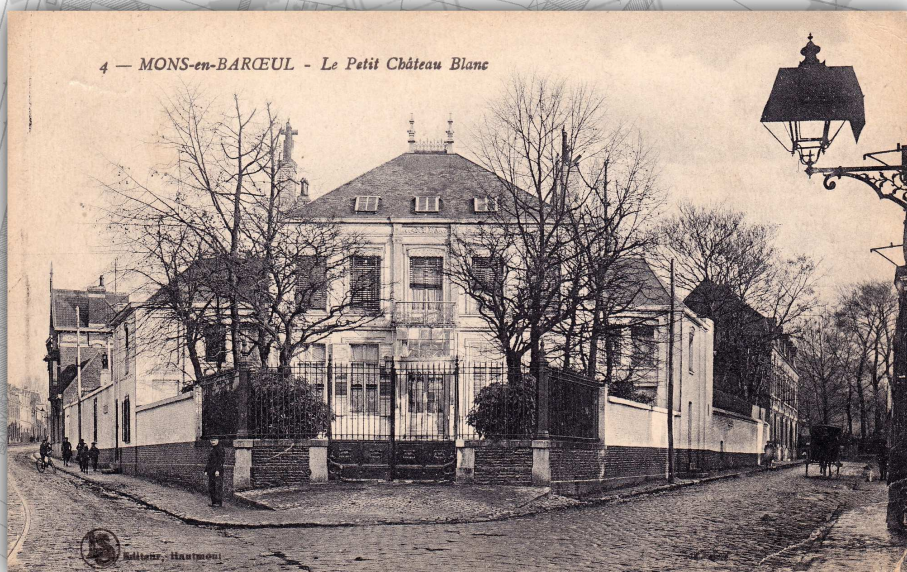
Les pièces « nobles » étaient toujours situées côté rue, les sanitaires et buanderie à l'arrière. Une entrée de service était réservée au personnel, Il ne reste, à ce jour, que le château Decoster, (nom d'un de ses occupants) construit en 1870, dans un parc de 8 000 mètres carrés, pour un médecin Lillois qui en fit sa résidence secondaire.

Il est inscrit à l'IPAP, dans la catégorie maisons de maître, manoir...ainsi que sa conciergerie.

Les autres ont été détruits à la suite d'expropriations.



Château Decoster 1870, inscrit à l'IPAP*



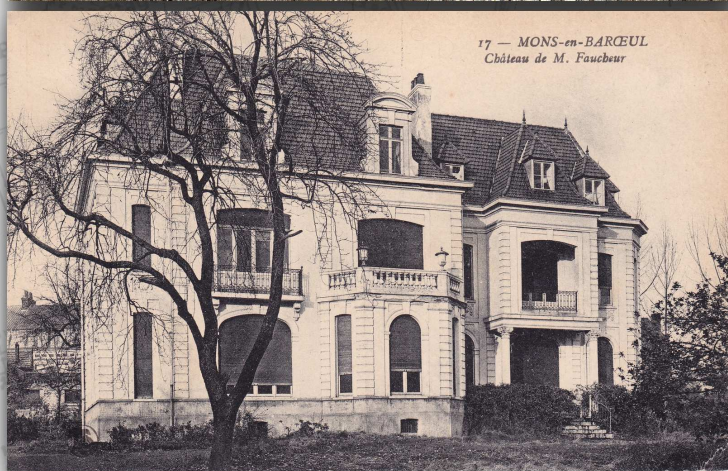
Château Blanc (détruit)

* IPAP : Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager

Les Châteaux



Château Briand (détruit)



**Château Faucheur
(repris en partie par le
collège Lacordaire)**



**Château Vandorpe côté
façade (détruit)**



**Château Vandorpe côté parc
(détruit)**

Les belles maisons bourgeoises

Principalement construites, rue de Roubaix (future rue du Général de Gaulle) les belles maisons servaient de résidences secondaires à quelques bourgeois fortunés de Lille qui étaient séduits par la proximité campagnarde. Jusqu'à la fin du siècle, la maison bourgeoise se caractérisait par son anonymat: trois travées égales en façade, une construction de briques enduites, des moulures plus ou moins élaborées autour des ouvertures, quelques éléments décoratifs en stuc avec adjonction d'un balcon au premier étage dans la travée centrale (chambre des maîtres) auquel on substituera parfois un bow-window..

Plusieurs de ces habitations ont disparu par suite d'expropriations.



Institut Gynécologique architecte L. Hainez (détruite)



Maison blanche (détruite)



Rue du Général de Gaulle, architecte H. Gallet



Rue Rollin architecte Ch. Bourgeois

Les maisons de Gabriel Pagnerre

Entre éclectisme et Art Nouveau.

L'entre deux guerres voit la substitution au système des trois travées égales d'une articulation entre travée mineure (celle de l'entrée, couloir et escalier) et travée majeure (pièces de séjour)

Cette nouvelle manière d'organiser la façade s'accompagne d'un pignon au niveau de la toiture et de l'installation d'un bow-window au premier étage. A partir de ce schéma, toutes les variations sont possibles, systèmes d'arcatures, de bandes de briques vernissées, complétées par des cabochons décoratifs, des ouvertures en « trou de serrure » des tourelles et échauguettes...

Les formules popularisées par l'Art Nouveau: ligne en coup de fouet, stylisation florales dans les ferronneries et décors de céramiques de briques vernissées, sont privilégiées par l'architecte.

Gabriel Pagnerre a satisfait l'accès de la petite bourgeoisie à un certain confort matériel, jusqu'alors réservé aux couches plus aisées, mais aussi par ses maisons « loi Loucheur » rue Pasteur, pour loger confortablement une population plus modeste.

Dans sa dernière réalisation connue de 1934, il a tenté d'échapper à l'image traditionnelle... Il a prévu de construire les pièces au-dessus d'un garage, car la généralisation de la voiture se faisait sentir.



1er cabinet de Pagnerre
1905



second cabinet 1912 inscrit à l'IPAP catégorie
Maison de maître, Villa, Manoir (Inventaire du
Patrimoine Architectural et Paysager)

Les maisons de Gabriel Pagnerre

Entre éclectisme et Art Nouveau.



Rue de Gaulle *



Maison Loi Loucheur *



Rue C. Franck 1934

* inscrite à l'IPAP catégorie maisons de Ville
(Inventaire du Patrimoine Architectural et
Paysager)



ORNEMENTATION

DEFINITIONS:

Arcature

Groupe de petites baies libres ouvertes d'un arc, L'arcature aveugle est un motif décoratif constitué d'arcatures associées.

Bow-window ou oriel

Petite construction placée à l'angle ou en avancée d'un bâtiment, développée sur un ou plusieurs étages, et généralement en surplomb qui agrandit la pièce. L'oriel, nom français, est une fenêtre en surplomb.

Echauguette ou tourelle

Petite construction placée sur un surplomb d'un bâtiment.

Fresque

Procédé de peinture qui consiste à utiliser des couleurs à eau, sur un enduit de mortier frais.

Larmier

Élément horizontal et en saillie d'un mur. Sa surface inférieure est inclinée ou comporte un canal, de manière à rejeter en avant les eaux de pluie.

Sgraffite de l'italien sgraffito « égratigner »

Procédé de peinture murale par grattage. Superposition de plusieurs couches d'enduits et de différentes couleurs. La ou les couches de surface sont creusées pour faire apparaître les couches inférieures suivant le tracé du dessin.

Staff

Matériau fait de plâtre et de fibres végétales, employé dans la décoration.

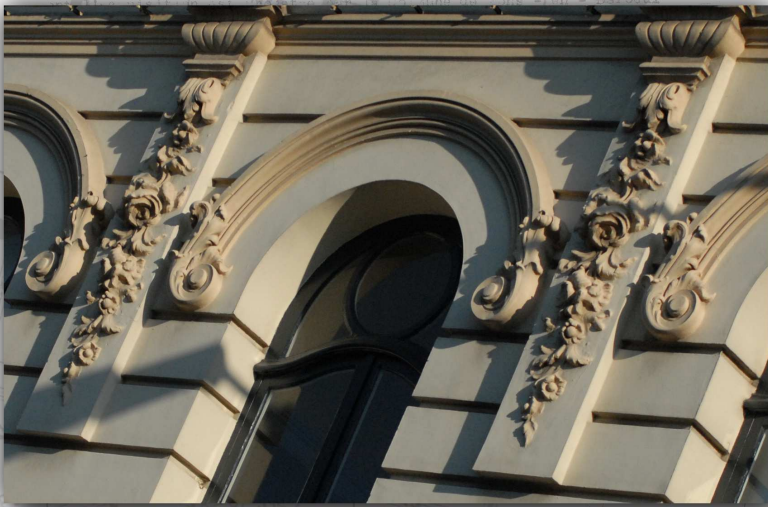
Stuc

Décor en aplat ou en relief imitant la pierre ou le marbre, traditionnellement composé de chaux et de poussière de marbre ou de pierre, ayant un aspect poli.

Vitrail

Panneau constitué de morceaux de verre le plus souvent colorés, maintenu par des barlotières (barres métalliques de section rectangulaire scellées dans la maçonnerie, constituant l'armature) et rigidifié par des vergettes (baguettes de fer faible section servant à rigidifier les panneaux de vitraux, auxquels elles sont fixées par des attaches en plomb enroulées).

ORNEMENTATION



Arcatures et stucs



Bow-window



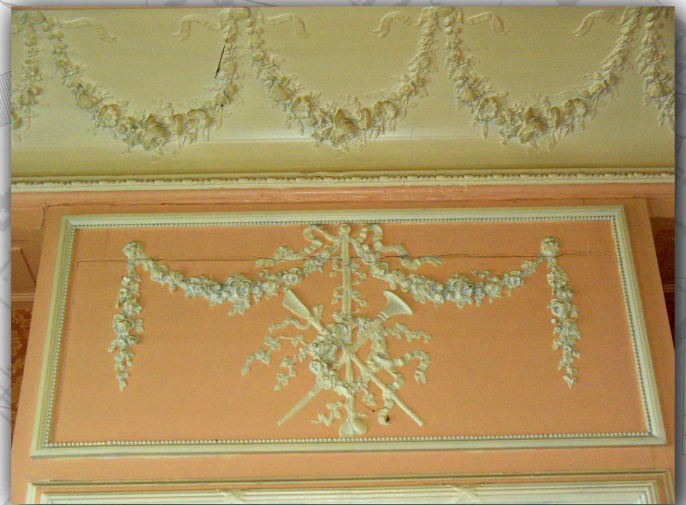
Echauguette ou tourelle



Fresque



Larmier



Staff

ORNEMENTATION



Stuc



Sgraffites



Cabochons



Vitrail



Tourelle



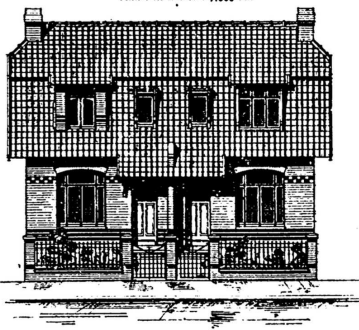
Ferronnerie

HBM et maisons Loi Loucheur

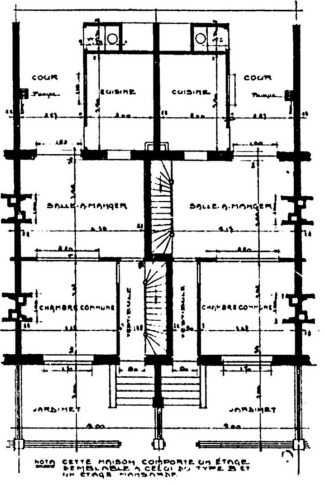
TYPE A. -- Élévation, Façade sur Rue, Groupe de Maisons.
PRIX PAR MAISON : 8.500 FRS.



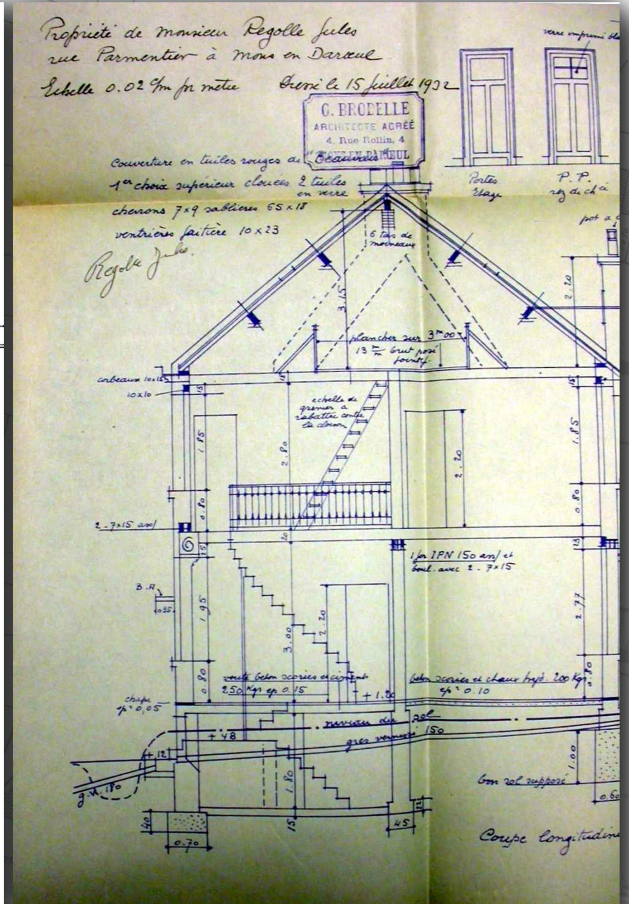
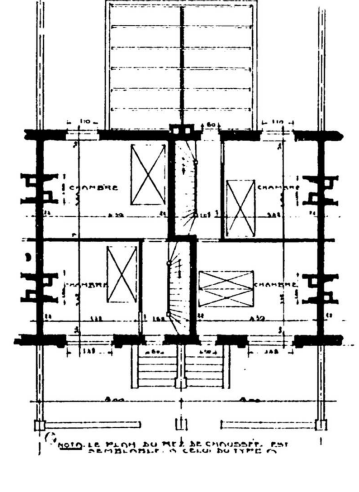
TYPE B. -- Élévation, Façade sur Rue, Groupe de 2 Maisons.
PRIX PAR MAISON : 7.500 FRS.



TYPE A. -- Plan Rez-de-Chaussée pour 2 Maisons.



TYPE B. -- Plan de l'Étage pour 2 Maisons.



Type A

Type B

Plan d'architecte, Brodelle

Etablissements H. Cacan
Entreprise Générale
Rue des Strains - Lille



1927

Les Etablissements Delebars Mallet Sls
Groupes de Maisons Ouvrières
à Mons - Barozi
117 G. - Ing.
Architecte D.E.O.



Cité des Jardins

R. Bunnens

HBM et maisons Loi Loucheur

Société des HBM

De Mons en Barœul, fondée en 1907. Architecte Ruteau,

- 14 du type A loyer annuel: 300 francs par an et celui du jardin: 75 francs
- 10 du type B loyer annuel : 260 francs par an et celui du jardin: 75 francs
- 1 d'angle
rue Parmentier et Avenue Desrousseaux,
type A prix par maison 8 500 francs,

LOI LOUCHEUR

Union Loi Loucheur de Quartier Virnot
(Avenue Virnot, rue des Fleurs, future rue des Sarts, rue du
Becquerel...) Le Président est M. Bunnens,

LE QUARTIER DES SARTS

1952: Le Conseil Municipal de A. Gayet confie un projet de constructions aux architectes urbanistes Leveau et Collet de Cantelou, 80% seront consacrées aux logements individuels, 20% aux collectifs; 20% du terrain de 15 ha sera réservé aux espaces verts ou publics.

1953: le Ministère de la Reconstruction, nomme H. Chomette, architecte urbaniste, Le projet passe alors à 45 ha. 1954: le 27 juin, inauguration des premières maisons (Acacias et M. Pinchon), école Perrault, et Guynemer (1957)

1955: décision du Conseil Municipal de la réfection des rues Parmentier et Mirabeau

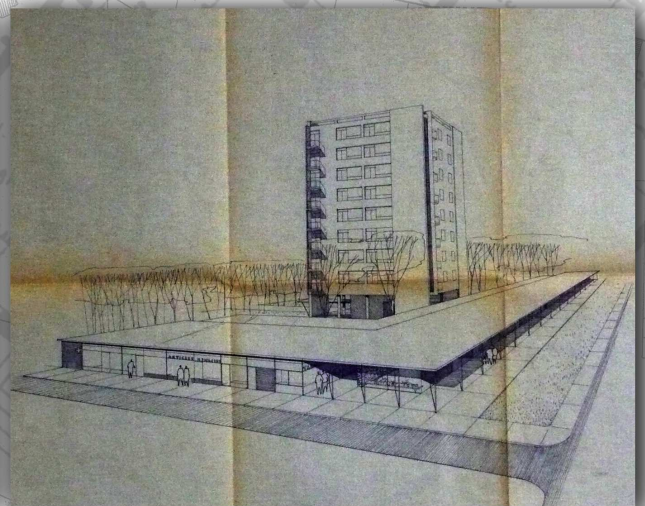
**1956: 132 collectifs et le centre commercial sont confiés à la SLE
Le chantier des Sarts a duré 8 ans . Y sont logées 2740 personnes, dans 492 logements individuels et 132 appartements.**



Ecole Perrault



Vue aérienne



**Plan tour coquelicots
et centre commercial**

ANNEES 1960 ET SUIVANTES...

LES MAISONS INDIVIDUELLES

Les besoins de logements sociaux se faisant de plus en plus sentir, les investisseurs privés ont été remplacés par des « collecteurs de fonds » le CIL (HEN, Crédit Immobilier) Logis Métropole (Mon Abri) et d'autres sociétés privées, maison familiale de Cambrai ...

Pour la ZUP, le « permis de construire » datant de 1943, a été modifié en « droit de construire » H. Chomette, architecte urbaniste a choisi les toitures en terrasse, pour l'ensemble comme il l'avait fait pour le Quartier des Sarts.

Souvent le même architecte était choisi par la Société pour toutes les réalisations (E. Maes pour HEN, et Résidence Hôtel de Ville, Novarez-Henry pour Gayet, Mozart, A. Lys pour Crédit Immobilier, Lévesques, quartier Clemenceau, Chomette-Boyer, quartier La Chapelle, B. Jumelle pour CIL, Claudel, A. Osselin Av des Jardins...mais peu sont indiqués dans les dossiers de la ZUP. (Zone à Urbaniser en Priorité)

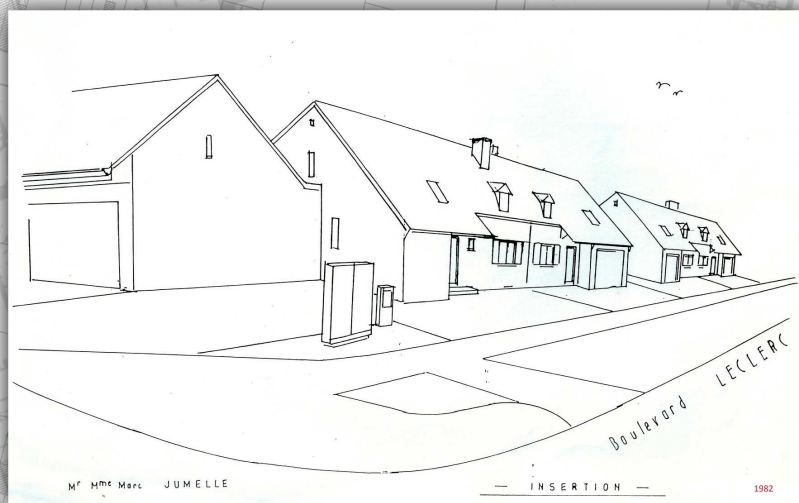
Depuis 1974, le recours à un architecte n'est obligatoire que pour les surfaces supérieures à 120 mètres carrés.

De nombreux équipements du nouveau Mons, ont eu la Ville, uniquement pour maître d'œuvre.

Il fallait construire en grand nombre, rapidement et à moindre coût. Les matériaux de construction ont alors changé, la brique a disparu au profit de béton, de parpaing, de placo-plâtre... (les murs porteurs en béton étaient déposés par une grue et ensuite reliés par des panneaux)

Le même plan était reproduit pour un lotissement, avec une dalle commune pour 3 ou 4 habitations)

Aucun isolant prévu, la notion d'économie d'énergie n'existait pas encore, Seules quelques maisons en brique ont été réalisées, souvent pour la propre habitation de l'architecte (Weers, Jumelle, Gruson)



Croquis par B. Jumelle



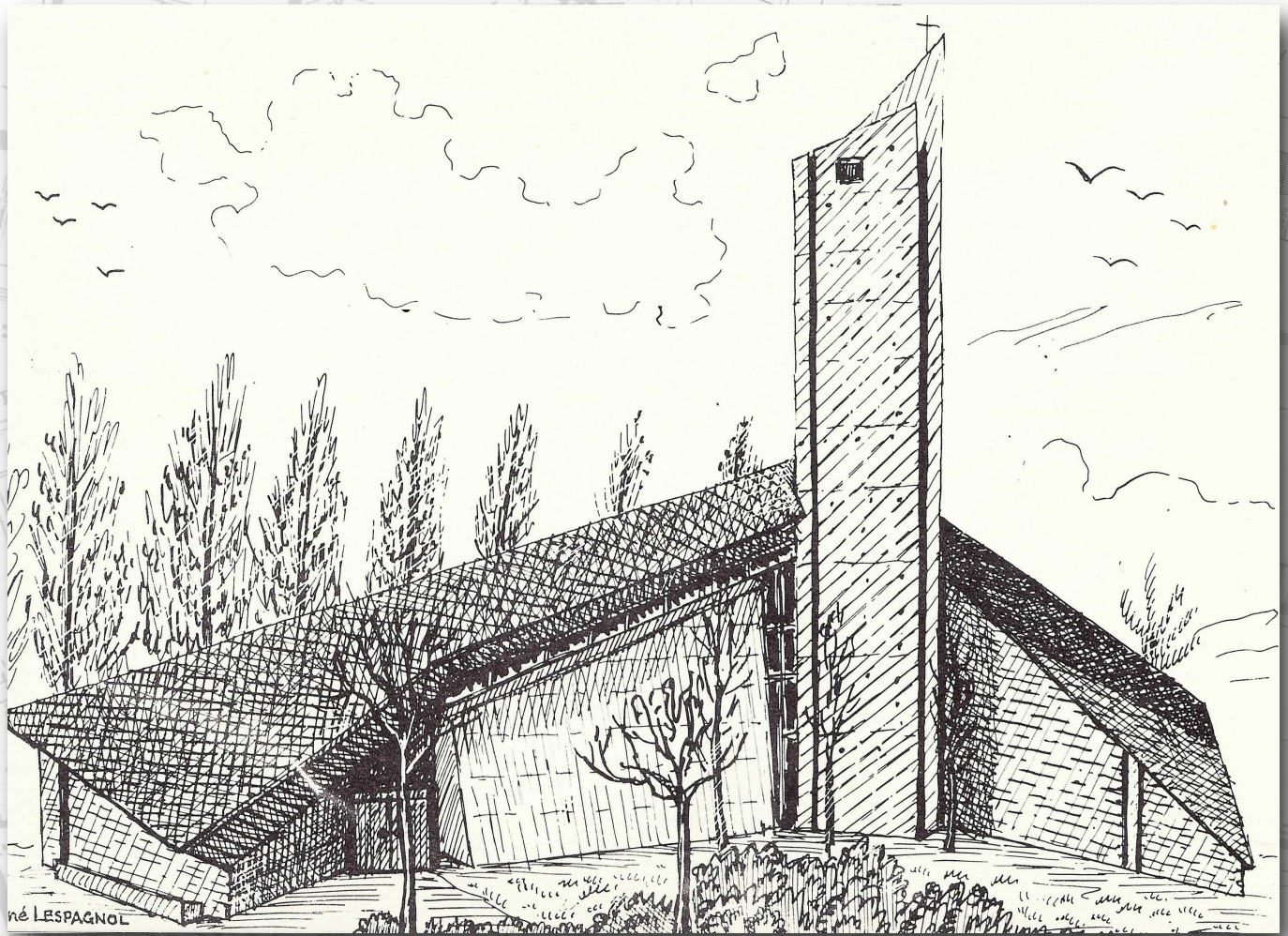
Béton



Pose
des murs porteurs

ÉGLISE SAINT-JEAN BOSCO

MONS - EN - BA



Eglise Saint-Jean Bosco, boulevard Alphonse Gayet ,

Architecte : Jean WILLERVAL .

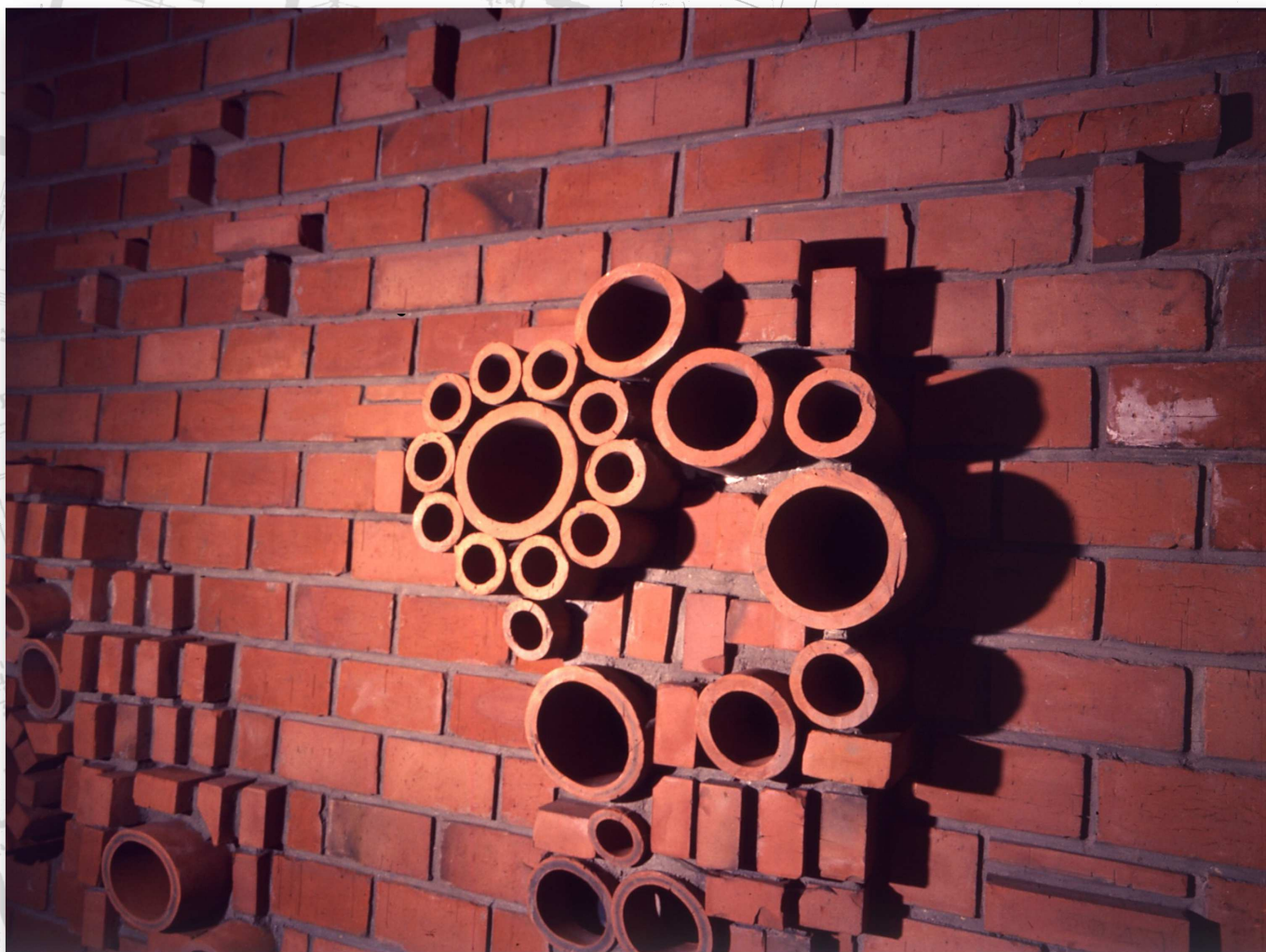
Représentation : " la tente du Seigneur dans le désert " .

Elle fut inaugurée le 22 mars 1964 par le cardinal Liénart.

Partiellement détruite le 28 novembre 1973 par un incendie, l'église fut

restaurée. En juin 1975, les célébrations furent de nouveaux autorisées.

HALL D'ENTRÉE DE LA RÉSIDENCE DE L'EUROPE - BA



Sculptures de briques décorant l'un des halls de la Résidence de l'Europe

Architecte : Henri Chomette

CHAUFFERIE CENTRALE

MONS - EN - BAROEUL



Chaufferie de Mons en Baroeul

Architecte : Henri Chomette

Rénovation en 2008 par Marc Varlet

Façade inscrite à l'inventaire du patrimoine

LES GARDIENS DU FEU

MONS - EN - BA

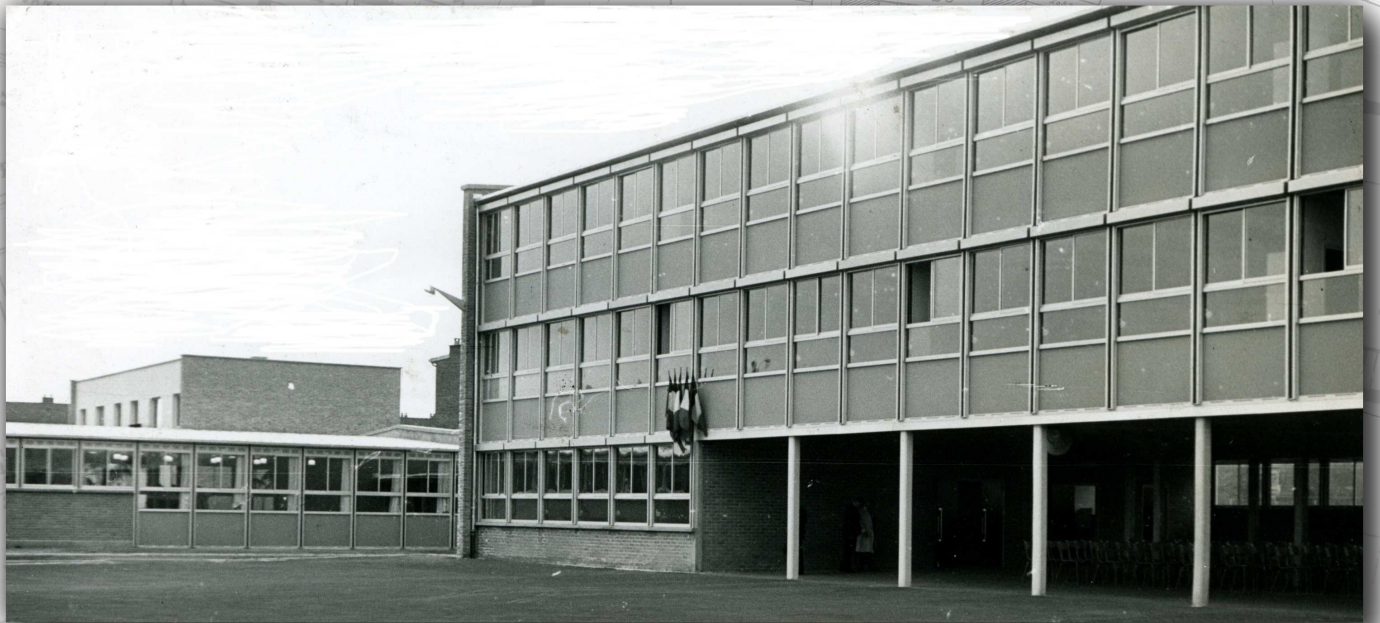


Servant de support à la toiture de la chaufferie centrale, ces sculptures traitées en briques dans la pure tradition des Flandres, évoquent les gardiens du feu.

Architecte : Henri Chomette.

COLLEGE DESCARTES

boulevard Alphonse Gayet



En 1963, construction d'une première aile et d'un restaurant scolaire ouvert aux élèves de l'école primaire du groupe " La Paix "

En 1967, il devient le " Collège Descartes ".

En 1970/71, une deuxième aile est construite à la place du restaurant scolaire avec un logement pour l'agent d'accueil.

Il est démoli, pour être reconstruit rue Lavoisier en 2008. Thierry Grislain et Martine Proy en sont les architectes.

FUTURE RÉSIDENCE DE L'EUROPE

PRÉSENTATION DE LA MAQUETTE



En présence de personnalités et du maire Monsieur Félix Peltier, l'architecte Henri Chomette présente la maquette de la future Résidence de l'Europe, avenue Robert Schuman à Mons-en-Barœul.

La mise en route des travaux est prévue fin des années 60.

CONSTRUCTION "DES TOURS EUROPE"



La construction de la Résidence fut confiée à la Société d'Etudes Financières et de Réalisations Immobilières (SEFRD)

Les premiers appartements furent livrés le 1er janvier 1973.

**La résidence est inscrite à l'IPAP*
(inventaire du patrimoine architectural et paysager Lille Métropole
Communauté Urbaine)**

* IPAP : Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager



STADE FELIX PELTIER

MONS - EN - BA



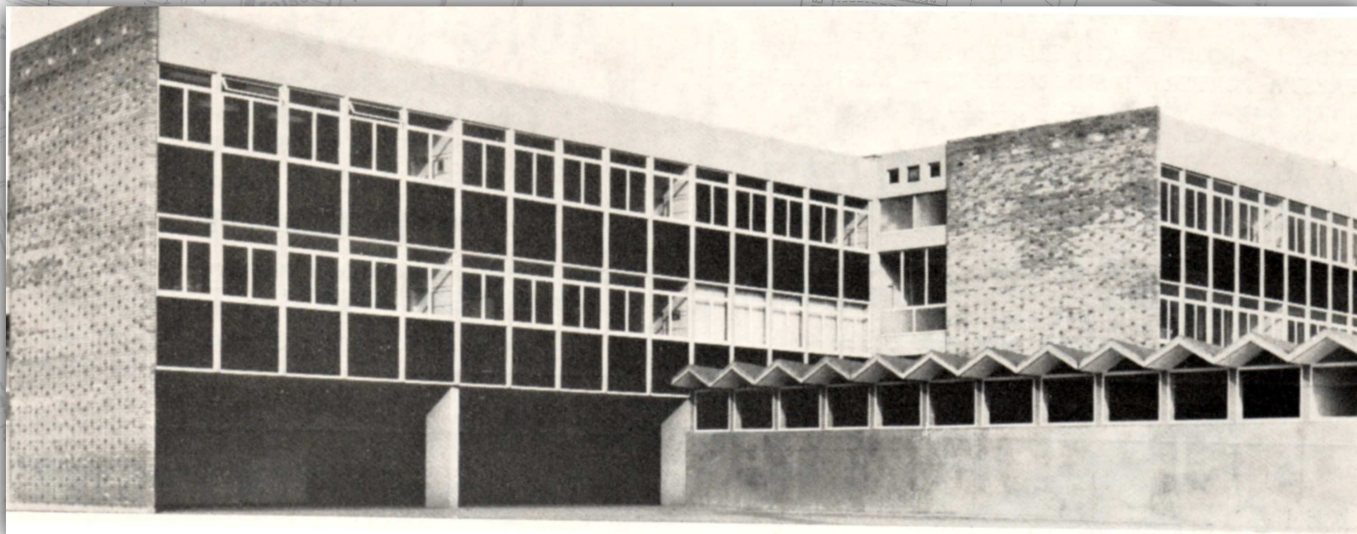
Construit dans les années 70

le stade a reçu en janvier 1974 son agrément officiel auprès des services de sécurité pour son ouverture

Logement du concierge-douches-vestiaires- architecte Jehan Boyer.

GROUPE SCOLAIRE CONCORDE

rue Vincent-de-Paul



Le groupe scolaire Concorde est l'œuvre de l'architecte Jehan Boyer.

Monsieur Honnart nommé Directeur accueille les premiers élèves en septembre 1967.

TOURS VAUBAN



"TOURS JUMELLES"

Construites dans les années 70, elles sont l'œuvre de l'architecte Pierre-François Delannoy.

HISTO
-
MONS

HOTEL DE VILLE

Avenue Robert Schuman



**Inauguration du nouvel Hôtel de Ville en 1976, par le maire de la commune Monsieur Raymond Verrue
Oeuvre de Jehan Boyer, architecte.
Il a pour nom : Centre Administratif. Il regroupe l'Hôtel de Ville, le Commissariat de police, la Perception et le bureau d'aide sociale.
Il sera rénové et agrandi en 2003. Architectes Antoine Beal et Ludovic Blanckaert.**

PISCINE DE PLEIN AIR

MONS - EN - BA



La piscine de plein air a été construite en 1971 dans le parc de la Solitude

En second lieu, une autre piscine dite " Tournesol " fut érigée à quelques pas .

PISCINE COUVERTE DE LA SOLITUDE



En 1975 la piscine couverte prit place dans le parc de la solitude. Elle remplaça la piscine de plein air.

Elle doit son nom " Tournesol " à la fleur du même nom, par son système d'ouverture.

La construction de la piscine municipale mettra fin à son activité.

RÉSIDENCE LES MILLE ROSES



La Résidence des Mille Roses a été inaugurée le 22 mai 1971. Elle comprend des pavillons

en rez-de-chaussée qui donnent sur un jardinet, rue Montesquieu.

Jean-Pierre Secq en est l'architecte.

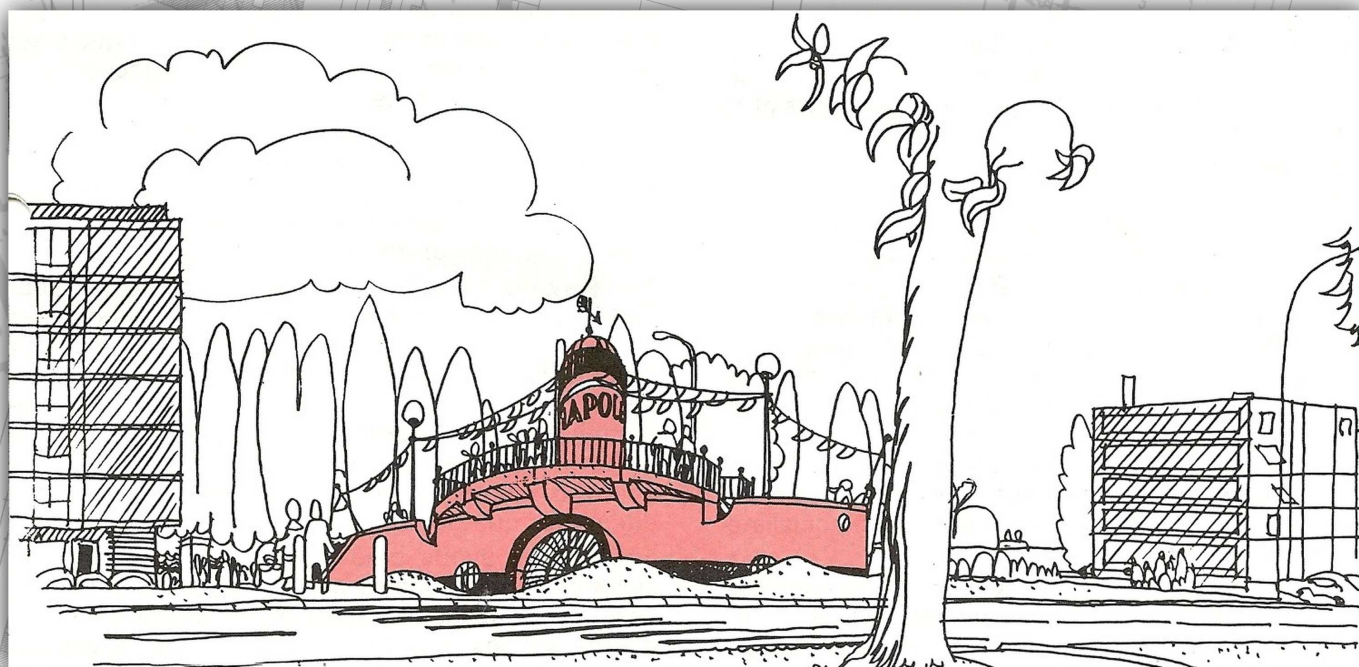
Deux autres béguinages verront le jour ultérieurement. (les Bruyères et les Cèdres)

Le Bateau

C'est en 1982 qu'a été lancé le projet du boulevard Napoléon où le terre-plein central offrait un espace satisfaisant. L'objectif était de réaliser une salle d'une centaine de m², à demi enterrée pour que le bruit des jeunes ne dérange pas le quartier.

C'est Maurice Salembier qui a remporté le concours d'architecte, avec l'idée d'un bateau.

La salle d'activité des jeunes sera semi-enterrée dans la cale du bateau, tandis que les superstructures "le pont" offriront un espace de jeu pour les plus petits.



Esquisse de M. Salembier, architecte choisi pour la construction du local.

Le Bateau

Un ministre pour l'inauguration



C'est donc le Ministre de l'Urbanisme, de l'Equipement et du Logement qui est venu inaugurer le "bateau" le 18 avril 1985.

Le Fort Mac Donald

MONS - EN - BA

Un pari et une chance

Le problème était de taille. Sous une butte de terre est dissimulé un réseau de salles et couloirs répartis en plusieurs bâtiments, une vaste cour centrale et tout un dispositif de casemates. Le fort est semi-enterré et isolé par des douves qui le séparent d'un vaste glacis, il offrait deux atouts : un espace vert et un bâtiment à l'architecture intéressante. Abandonné, il risquait de devenir un haut-lieu d'exactions diverses.

Un cadeau empoisonné

En 1973, l'armée qui n'avait plus rien à faire de ce fort, qui ne représentait plus aucun intérêt stratégique a offert à la municipalité, l'ensemble des bâtiments et des terrains avoisinants pour le franc symbolique. Un franc, certes, ce n'est pas la mer à boire pour huit hectares de terrain et cinq mille mètres carrés de bâtiments.

La municipalité avait vu juste en achetant cet ensemble. Elle aménagea les abords, transforma en salle de réunion le magasin de l'armée qui jouxte le fort, commença les premiers travaux d'entretien. Les glacis, peu à peu, devinrent une promenade agréable.

Mais le problème de l'intérieur restait entier. Plusieurs solutions étaient envisagées.

La démolition tenait de l'utopie. Il aurait fallu des tonnes de dynamite pour venir à bout d'une telle redoute en briques construite pour défier les bombardements.

Le noyer sous une colline de terre artificielle, cela aurait été ruineux. Le clore était quasiment impossible.

Restait une solution, trouver au vieux fort un usage et l'aménager.

État des lieux avant la restauration du Fort



Entrée du Fort et fossés



Cour intérieure



Cour sud

Un incroyable pari

En 1977, il revint à la municipalité de se lancer dans l'aventure. Poursuivant l'œuvre de leurs prédécesseurs, les élus de Mons achevèrent l'aménagement d'une remarquable promenade plantée sur les glacis. Il fallut de nombreuses discussions, pour convaincre les élus de la possibilité d'aménager les bâtiments en centre culturel.

Pas de bousculade

Sur ces indications assez vagues les architectes ont été invités à faire travailler leur imagination. Il y avait pourtant dans cet amas de briques, difforme mais riche de possibilités, de quoi éveiller l'envie des meilleurs.



Fossé donnant accès à la caponnière

Trois projets

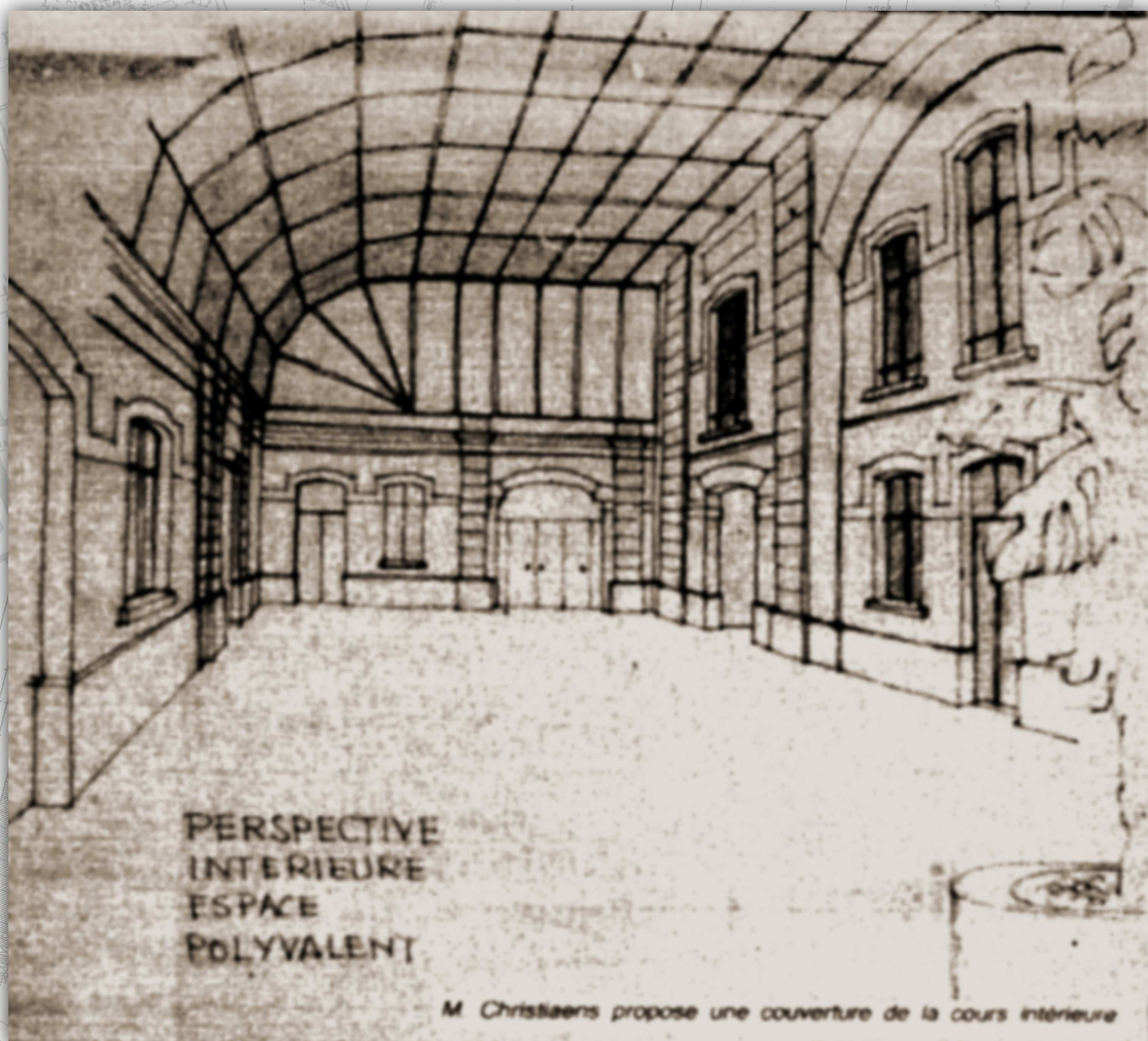
Trois projets ont été soumis à l'appréciation des élus.

Dans les trois cas l'on aligne les salles s'accommodant avec plus ou moins d'astuce des volumes et des cloisons.

Projet de l'architecte CHRISTIAENS

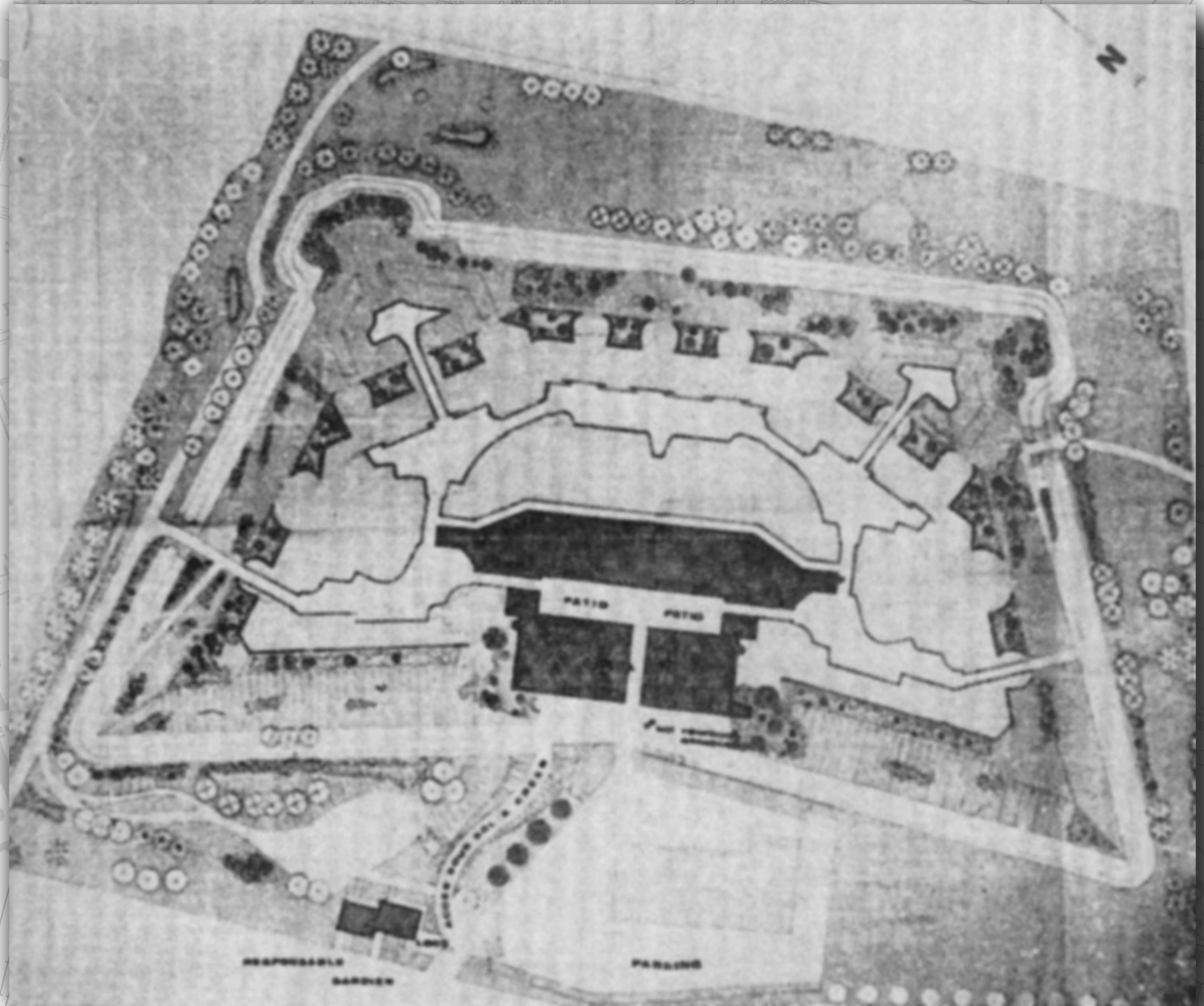
Il suggérait de couvrir par une verrière la cour intérieure qui deviendrait, alors, le centre du fort, offrant un nouvel espace à la fois lieu de rencontre et d'animation.

Malheureusement cette solution entraîne de plus fortes dépenses qui ne semblent guère plaire aux élus.



Trois projets

Projet de l'architecte SEGERS



Cet architecte tient compte de toutes les indications données; la bibliothèque, les ateliers, les salles polyvalentes, le foyer bar, les locaux associatifs trouvent place.

Une galerie centrale coupe la cour en deux parties et assure la liaison entre les deux bâtiments.

L'accès au douves et aux locaux pour les associations est prévu par une voirie encaissée, empiétant sur le glacis du Fort, ouverte aux voitures.

Cette solution entraînerait une circulation de cycles et automobiles dans les douves et leur ferait perdre leur caractère de promenade.

Trois projets

Projet de l'architecte DAVID

Ce lillois, se vit confier le projet et le chantier. Il s'en est remarquablement tiré.

Son choix s'est porté sur la réutilisation au maximum du bâti et de la structure.

Il a ainsi choisi de simplement nettoyer et rejointoyer les murs en briques apparentes. Le matériau le lui a bien rendu, puisque cette brique est de qualité et que les retouches ne se voient pas plus que les quelques modifications qu'il a fallu apporter à certains percements. Des lambris de noyer ou de merisier apportent une certaine chaleur aux salles toutes d'amples dimensions. Des planchers, enfin, sont venus recouvrir les vieux sols en carrelage, arrivés à bout de souffle.

Ainsi décoré et restauré le cadre est superbe et vaudra à lui seul le déplacement.



Au 1er étage une ancienne chambrée a été rénovée et transformée en salle de danse.

Le Fort restauré



Exemple de mur rejointoyé et escalier accédant au sous-sol

Ainsi décoré et restauré, le cadre est superbe. Dans quelques années, il y aura gros à parier qu'en outre s'y ajoutera un intérêt historique, puisque le bâtiment n'a pratiquement pas été modifié et peut témoigner de l'architecture militaire des années 1880.

En effet, n'ont été utilisés là pour son édification que des matériaux traditionnels : briques et pierres et voûtes pour le système porteur. Point encore de fer ou de béton.

Le fort Mac Donald est probablement l'un des derniers à avoir été construit de cette manière et c'est de toutes façons, le seul de la banlieue lilloise à être en bon état et surtout protégé, aménagé, restauré et ouvert au public.

Un centre culturel original

Que trouve-t-on dans ce centre ? En premier lieu, une bibliothèque moderne.

Au rez-de-chaussée, trois vastes salles de lecture et une salle d'exposition.

A côté, un auditorium pourra accueillir les groupes musicaux ainsi que, peut-être, la classe d'orchestre de l'école municipale de musique.

Cet auditorium sera complété par un studio d'enregistrement. Plus loin se trouve la salle d'art dramatique où seront organisés des spectacles.

Une infirmerie complète ce secteur car, l'été, le fort accueillera les centres aérés municipaux.

A l'étage, deux vastes salles pourront abriter diverses activités. Elles jouxtent un laboratoire de photo-cinéma.

Des batteries de sanitaires assureront le confort des usagers.

Dans une autre aile, on trouvera un restaurant. Deux grandes salles lui ont été attribuées, reliées par un espace scénique circulaire. Deux bars seront aménagés, ainsi qu'un coin feu de bois et des cuisines.

L'autre partie de cette aile abritera une série de salles polyvalentes où pourront être abrités l'école municipale de musique et les centres aérés.

En sous-sol, enfin, donnant sur les douves, une série de salles seront mises à la disposition des associations ou de l'école de musique.

Un centre culturel original



Le geste rituel de coupure
du ruban sera suivi de
deux jours de festivités
Les 2 et 3 juin 1984

Façade côté droit
Les anciens lavabos
reconvertis en bacs à fleurs.



Une magnifique cour
centrale recarrelée



Cour sud donnant accès à la salle de
projection.

Un audacieux pari vient d'être gagné à Mons en Barœul

Démolir pour vivre mieux



Le bâtiment du 2 au 16 avenue Marc Sangnier sera détruit par implosion. Les 1 500 charges d'explosifs sont emmaillottées dans des bâches spéciales pour éviter les projections de béton vers le public, elles sont réparties au rez-de-chaussée et dans les étages.



Françoise Jullien, chef de projet «Développement Social des Quartiers», et Marc Dervaux, directeur général de la S.L.E. s'apprêtent à déclencher le tir, avec M. le Maire, qui contrôle le compte à rebours.

Une redynamisation par une «dynamitation»



Dernière photo de l'immeuble. Les explosifs se trouvent répartis au Rez-de-chaussée et dans les étages 1-5 et 9

Environ 1,5 seconde après le début du tir. La partie gauche, la première à avoir ses explosifs déclenchés, s'effondre déjà fortement.



Pas plus de 2 secondes après le début du tir, tout l'immeuble s'affaisse sur lui-même dans un important nuage de poussière.



Une redynamisation par une «dynamitation»



L'entrée n° 16 à droite (mitoyenne du petit immeuble qui n'est pas à démolir) commence à bouger. Le bâtiment se scinde en deux.

Environ 5 minutes après le tir. La poussière, poussée par le vent laisse apparaître les décombres.



Sous les 25 000 tonnes de gravats :

**UN JARDIN....
OU UN MÉTRO**



DU TRAMWAY AU MÉTRO

La desserte de Mons par le Métro

Depuis que la Communauté Urbaine étudie le projet de ligne de métro entre Lille et Roubaix la municipalité n'a cessé de se battre pour que Mons en Barœul soit desservie. En effet les études spécialisées ont démontré que par le poids de sa population, c'était la meilleure solution pour l'efficacité économique de ce grand investissement. Et chaque Monsois sent bien que l'arrivée du métro donnerait à notre commune une attractivité supplémentaire.

Construction 1991 – 1994

Depuis l'été 1990, Travaux de déplacement des réseaux (eau, électricité, gaz, téléphone, câble) pour libérer l'emprise de la tranchée.

Mars 1991 : Délimitation du chantier

Avril 1991 à juin 1992 : Creusement et couverture de la tranchée de l'Avenue des Acacias à América.

Avril 1991 à Septembre 1992 : Début des terrassements et construction de la station Mons Sarts.

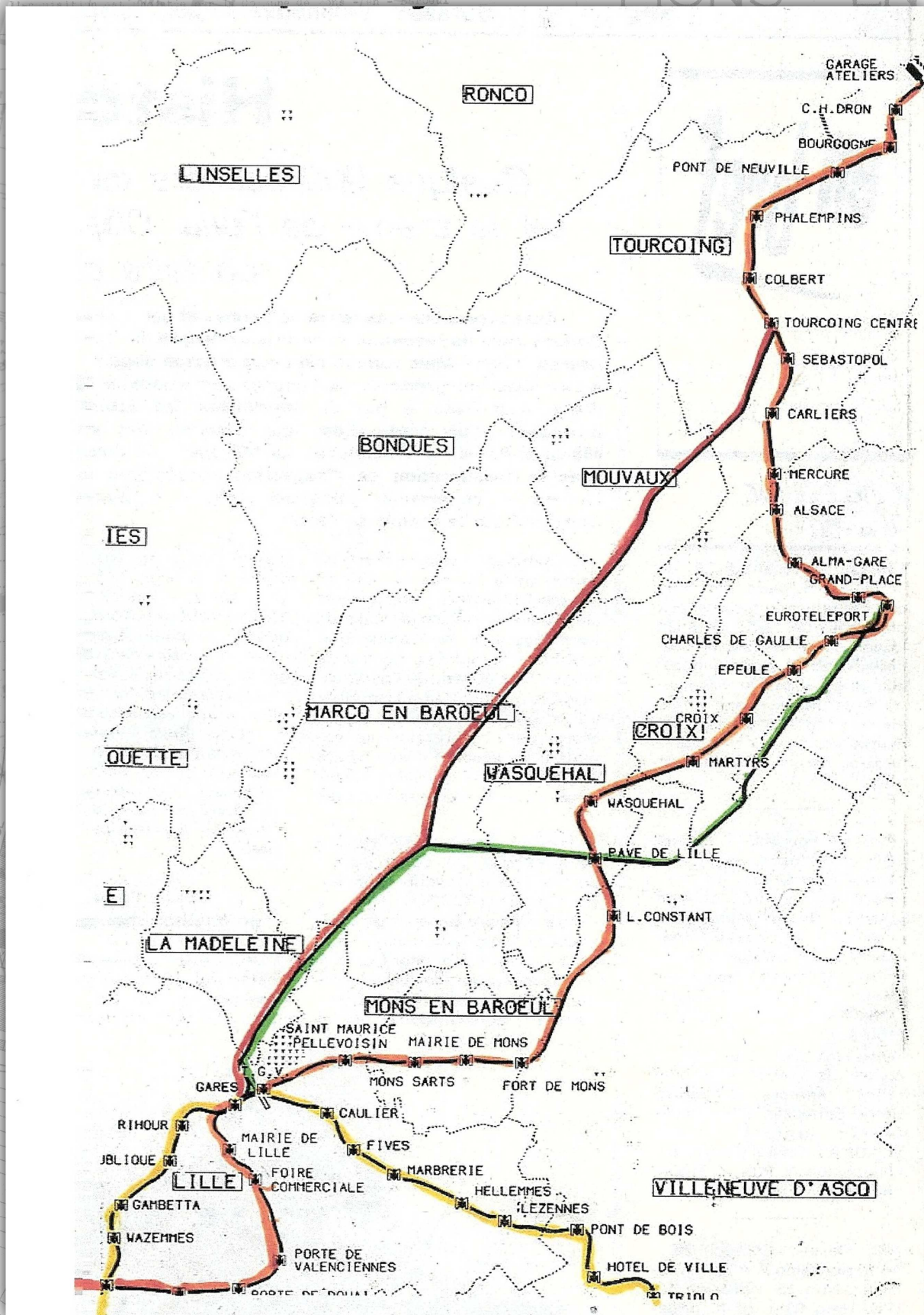
Octobre 1992 à Février 1994 : Equipement électrique et aménagement des 3 stations.

Mai 1993 : Sortie du tunnelier venant de Lille (tronçon Gare TGV – MONS) aux environs de l'entreprise "La Mondiale".

Décembre 1992 à Janvier 1994 : Essais du métro.

Septembre 1994 : Mise en service du tronçon gare TGV – Fort de Mons, et réorganisation des lignes d'autobus.

Tracé des lignes du Métro



On reconnaît sur ce plan une partie de la ligne 1, une autre de la ligne 1 bis ainsi que le tracé de la ligne 2

Une boîte de béton

Pour pouvoir comprendre techniquement on peut schématiser en disant que le gros œuvre consiste en fait à construire une boîte en béton qui ensuite sera aménagée.

Avant de la construire il a fallu étudier le sol argileux, tenir compte de la nappe phréatique, qui par endroits, est très haute à 1m50 seulement du niveau du sol. Des puits de rabattement ont été posés, l'eau a été pompée.

Diverses étapes se sont ensuite succédées : construction des parois verticales (80 cm d'épaisseur), pose de butons en fer en tête de tranchée afin de maintenir ces mêmes parois plus solidement.



Une boîte de béton



**Tracé de la tranchée venant de la Mairie
et se dirigeant vers les Prés**

Le Métro

MONS - EN - BA



Travaux tranchée Mairie



Le Métro

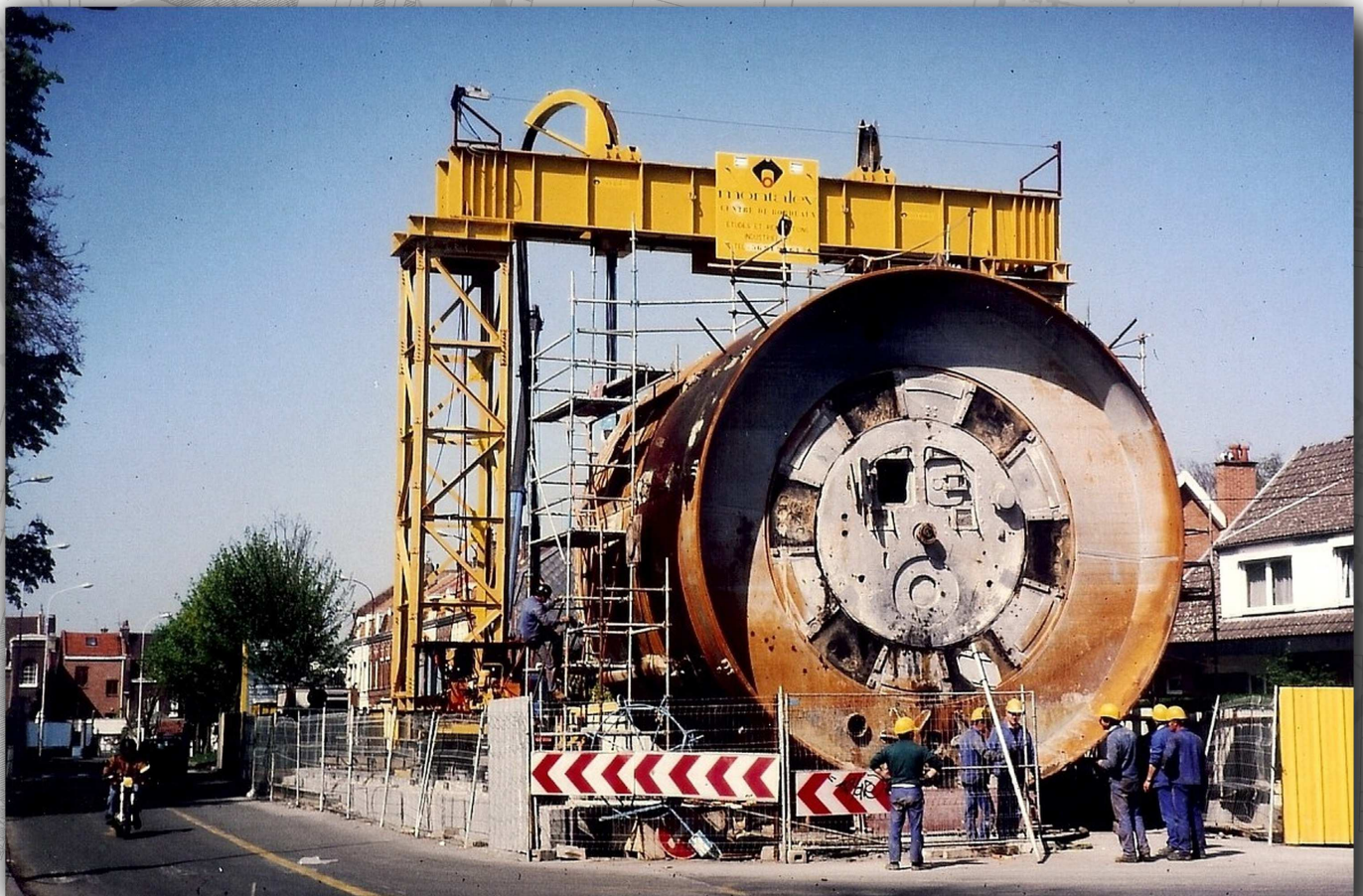
Avril 1993

Sortie du tunnelier du métro

Chacun a remarqué le grand portique installé il y a quelques semaines avenue Emile Zola, à proximité du collège Lacordaire. Il permettra de hisser hors du puits de sortie les différents éléments du tunnelier.

Cette opération, qui s'étale sur tout le mois d'avril, comporte des phases assez spectaculaires du fait du poids de certaines pièces. Le tunnelier pèse 240 tonnes !

À partir du 23 avril, ce sera la sortie des 6 remorques du tunnelier à raison d'une par jour.



Le Métro

Construction de la station Mairie



Fondations de la station



Mise en place du dôme

Le Métro

À l'horizon 1994

La ville de Mons est concernée par trois stations

MONS SARTS - MAIRIE DE MONS - FORT DE MONS

À chaque station son architecte

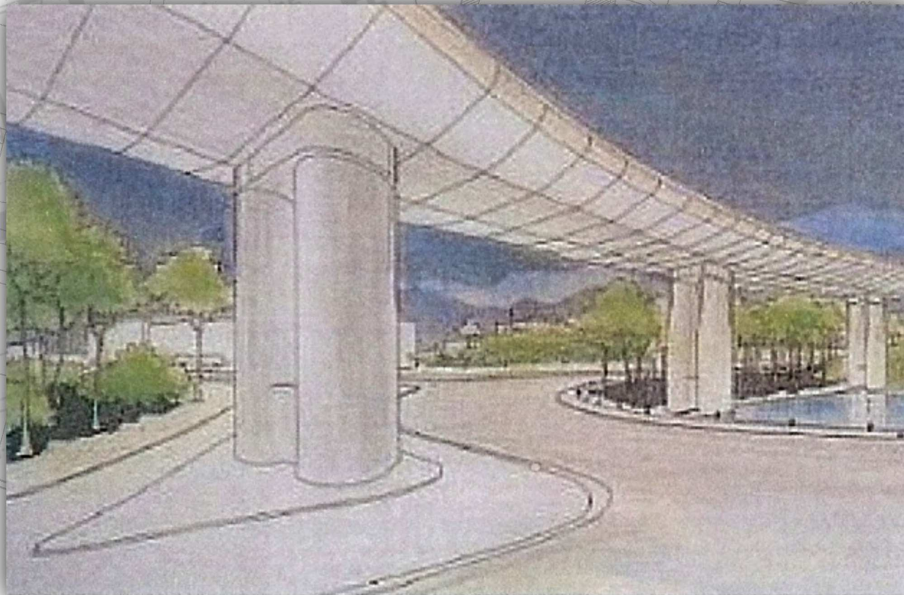
Celle des Sarts sera réalisée par l'architecte **ESCUDIÉ** de Croix

Celle de la Mairie sera réalisée par l'architecte **SALEMBIER** de Marcq en Barœul

Celle du Fort sera réalisée par l'architecte **DAVID** de Lille

Chacun a été laissé libre de mener son projet comme il l'entendait tout en sachant qu'il y avait une harmonie souhaitée quand aux matériaux : beaucoup de briques, de carrelages dans les tons brique, de vitres pour capter un maximum de lumière.

Esquisse viaduc sur la ligne 2 "gare Lille Flandres – C.H. Dron"



Dédoublage des piles de section elliptique
Forme oblongue des coques du tablier
Disparition des hauts garde-corps latéraux
Contribute à l'allègement de l'aspect du viaduc et à une meilleure insertion dans le paysage urbain.

Le Métro



Station des Sarts. Architecte ESCUDIÉ



Station Mairie. Architecte SALEMBIER



Station Le Fort. Architecte DAVID

1996 Salle Marie CURIE

Ce nouvel ensemble a belle allure. Il répond aux besoins d'une salle de 250 places pour les fêtes associatives ou familiales. Fruit d'une concertation avec la paroisse qui possédait à l'origine le terrain.



Réalisation par l'architecte SALEMBIER

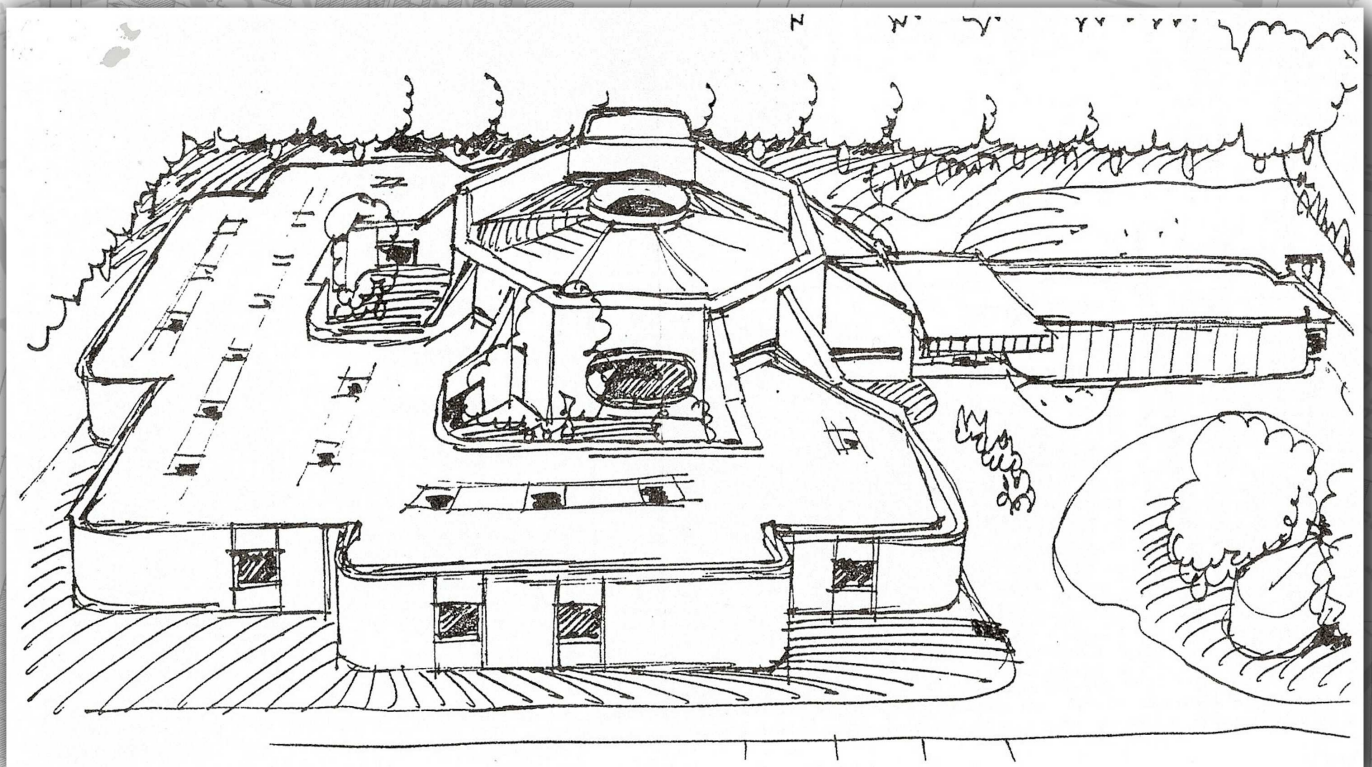
CENTRE CAMILLE-GUÉRIN

Le centre Camille-Guérin, centre de dépistage, qui servira à tous les âges de la population depuis les consultations de nourrissons, jusqu'aux visites pour les aînés, en passant par la surveillance médicale pour les sportifs.

Situé au cœur de la ville sur l'avenue René Coty, au sud de la salle des fêtes, en bordure des mails piétonniers, l'édifice, un bâtiment de plain-pied, couvre environ 600 m².

Des murs en briques apparentes pour tous les éléments de façade extérieurs et intérieurs, des plafonds en lambris et bois apparents.

Les travaux ont commencé en 1976, ils seront achevés pour le printemps 1977.



Croquis des architectes SALEMBIER et TURCRY

CENTRE CAMILLE-GUÉRIN



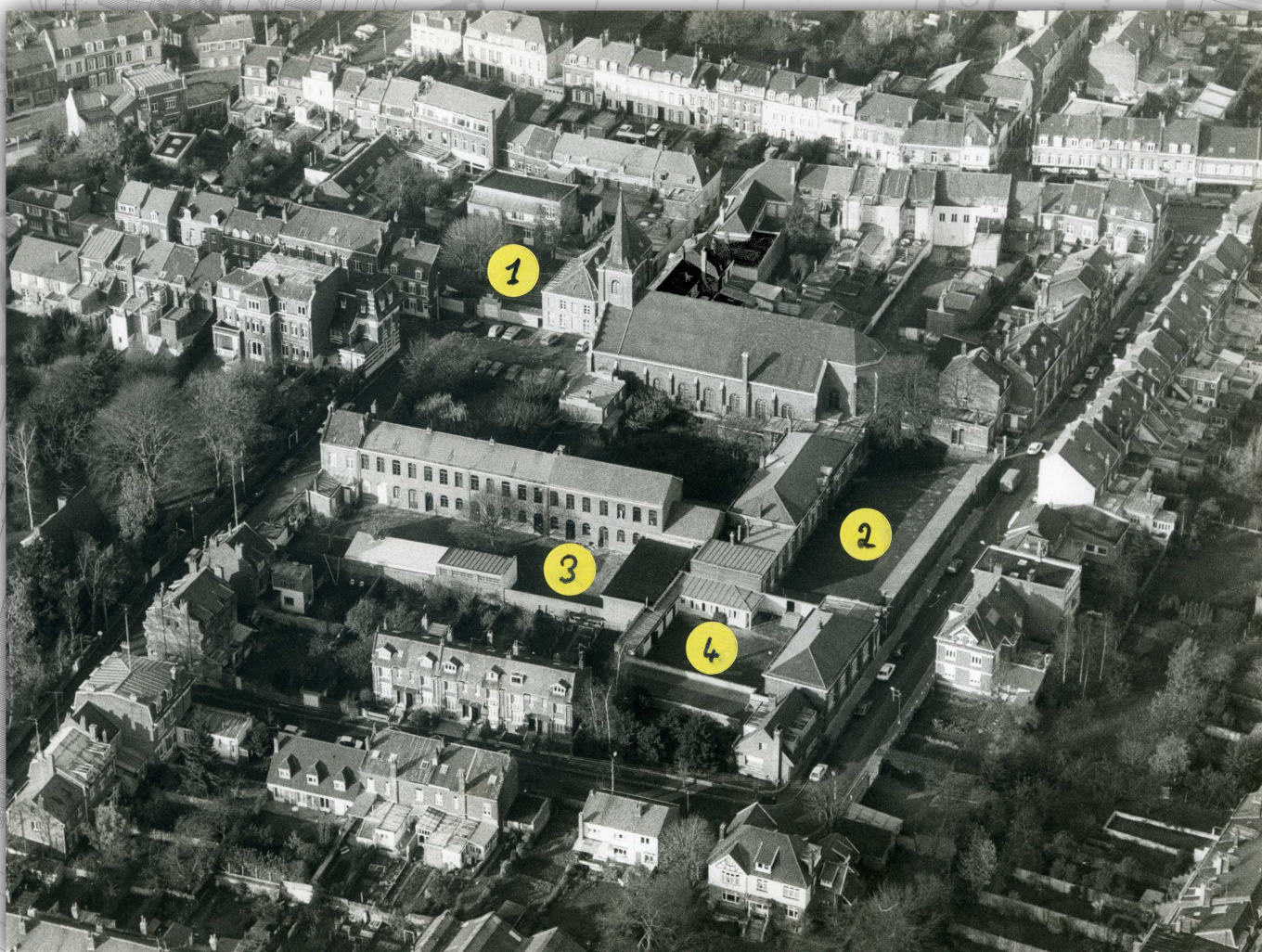
La reconstruction École Saint Honoré Notre Dame de la Treille

Vers les années 78/80, après plusieurs visites successives, les commissions de sécurité déclarent que les écoles Saint Honoré et Notre Dame de la Treille situées à proximité de l'église Saint Pierre exploitent des locaux vétustes.

Pendant cette même période, les responsables de la municipalité recherchent la possibilité d'implanter une cantine scolaire et une salle de sports.

Plusieurs projets, propositions, réunions ont permis de conclure l'accord suivant : Le diocèse cède les terrains sis rue Florimond Delemer et place de l'église à la municipalité.

En contre partie celle-ci s'engage à réaliser la construction du groupe scolaire Saint Honoré.



École Saint Honoré Notre Dame de la Treille

La signature des actes officiels a revêtu une certaine solennité.

L'accord aura sans doute une suite puisque des pourparlers sont en cours pour la reconstruction d'une école à Wazemmes.

Début des travaux

Juste avant les vacances de Noël 1984, les écoliers de Saint Honoré ont quitté les vieux locaux. Les démolisseurs ont attaqué le bâtiment, comme ils l'avaient fait quelques semaines auparavant au cercle Montjoie.

Tandis que débutent les premiers travaux, la ville poursuit ses études pour la construction d'une salle de sports et une cantine scolaire sur le parvis Jean XXIII.

Pour compléter le terrain de la salle de sports il apparaît opportun d'acquérir deux maisons situées aux N° 19 et 21 rue Rollin appartenant respectivement à Mme Paulier et à Mme Cazier.

La décision de l'achat a été prise au cours de la session du conseil municipal du 19 décembre 1984.

A l'exemple de ce qui fut en préambule à la construction du groupe scolaire privé, rue Florimond Delemer, il est proposé d'organiser un concours restreint d'architectes, les candidats seraient choisis en nombre limité, le règlement leur ferait obligation de présenter une esquisse.

Trois critères de jugement serviraient à départager les concurrents : l'intégration de l'architecture dans le site, le coût de la construction, l'économie de fonctionnement et de la maintenance de l'ensemble.

École Saint Honoré Notre Dame de la Treille



Esquisse

Le projet de la nouvelle école rue Florimond Delemer par
l'architecte SALEMBIER

École Saint Honoré Notre Dame de la Treille



Entrée du Groupe scolaire Saint Honoré et Notre Dame de la Treille



Entrée de la salle de sports Léo Lagrange

MJC

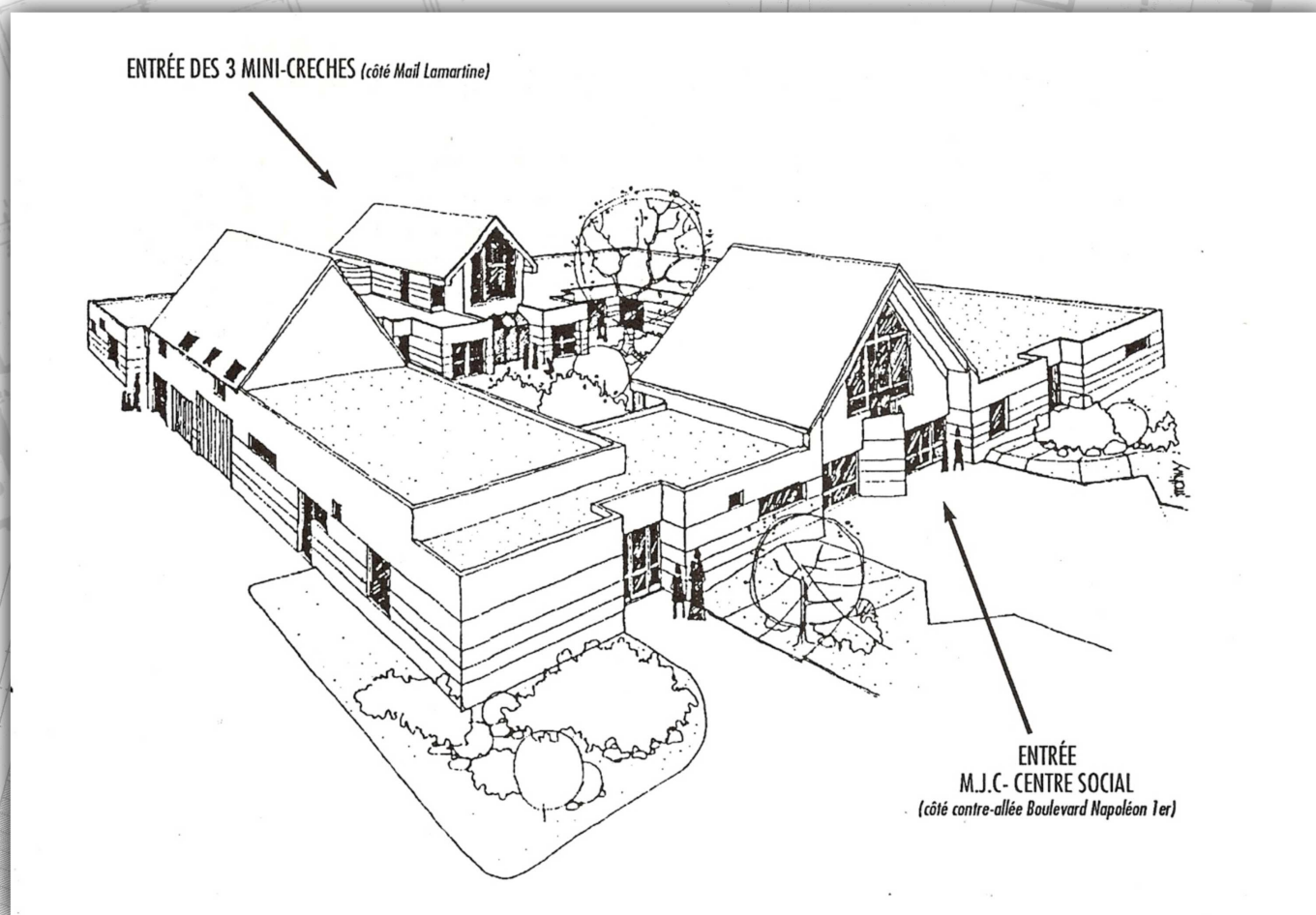
CENTRE SOCIAL

et 3 MINI-CRÈCHES

Depuis un certain nombre d'années, la Ville remplace progressivement tous les locaux préfabriqués par de solides constructions.

C'est à l'emplacement des Feux de la St Jean que se construisent les nouveaux locaux. Un bâtiment carré, en briques rouges avec lignages blancs alternés, abritera côté boulevard Napoléon, la M.J.C. - Centre Social et côté tours Lamartine, les trois mini-crèches.

Début des travaux en 1992



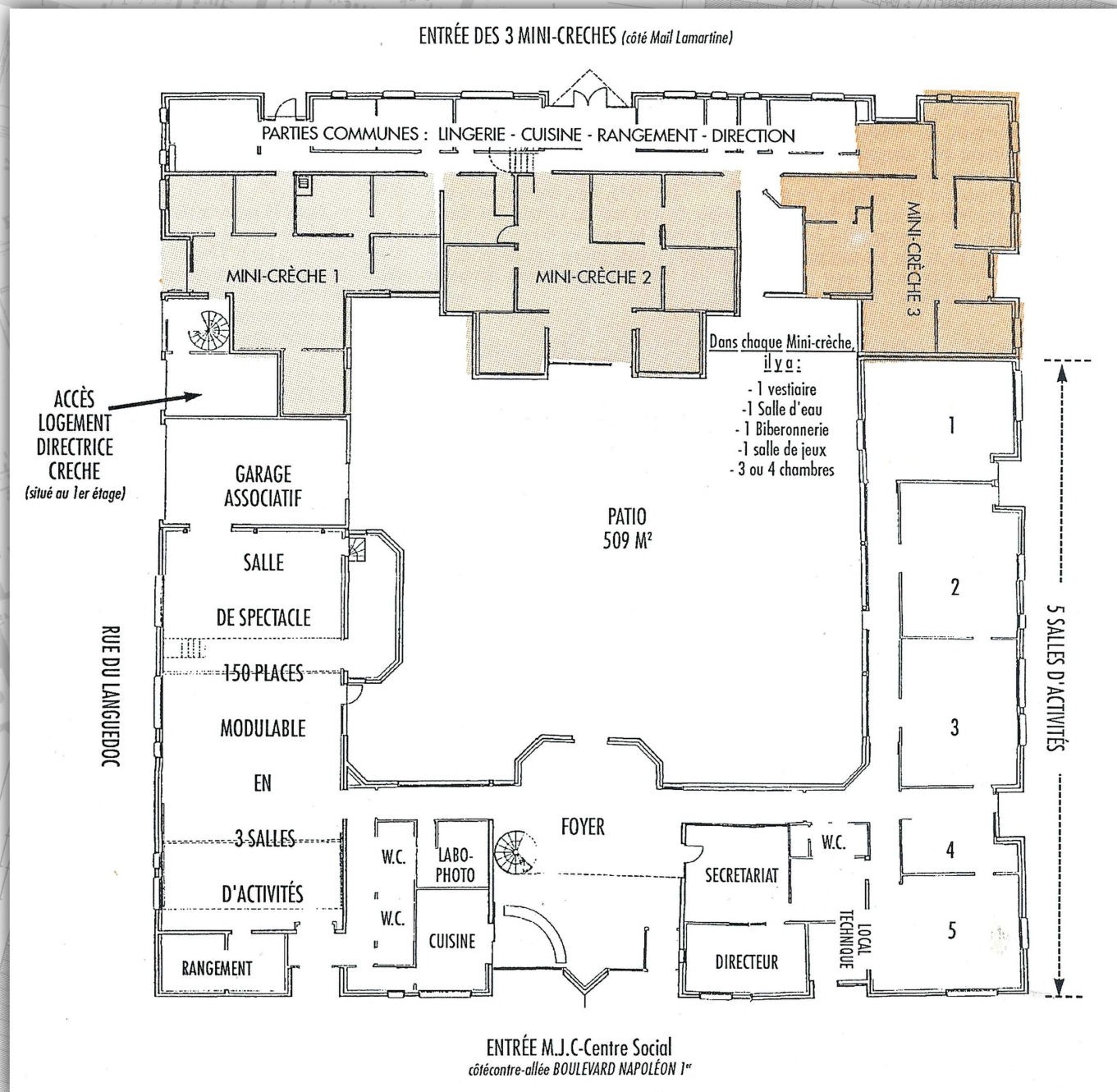
Esquisse de l'architecte SALEMBIER

L'ouverture des locaux est prévue pour le mois de septembre 1993

MJC

CENTRE SOCIAL et 3 MINI-CRÈCHES

Plan du rez-de-chaussée



A l'étage

Côté crèche le logement du directeur et une grande salle de jeu pour les petits.
Côté M.J.C. Centre Social, le foyer sera agrémenté d'une mezzanine.

MJC

CENTRE SOCIAL et 3 MINI-CRÈCHES



Entrée M.J.C. Boulevard Napoléon

1997 Hall de Foot Montaigne

Depuis plusieurs années, la ville est confrontée au besoin d'un espace couvert où l'on puisse jouer au foot par tous les temps.

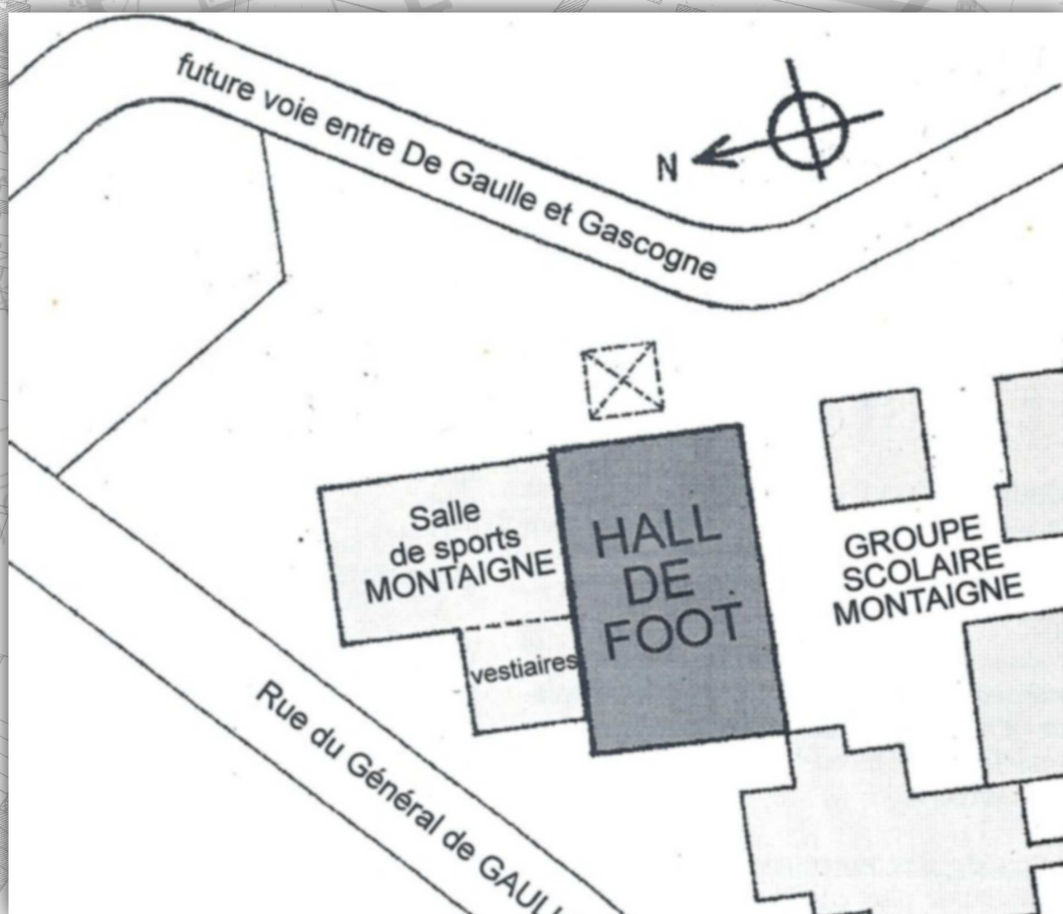
En effet, si les compétitions ont pris l'habitude d'une trêve hivernale pour neutraliser la période où les stades sont difficilement utilisables, il est dommage de priver complètement les jeunes d'une de leurs activités favorites en plein cœur de l'hiver.

On utilise donc des salles de sports, mais celles-ci sont techniquement mal adaptées et on diminue d'autant les créneaux horaires des clubs qui les utilisent normalement.

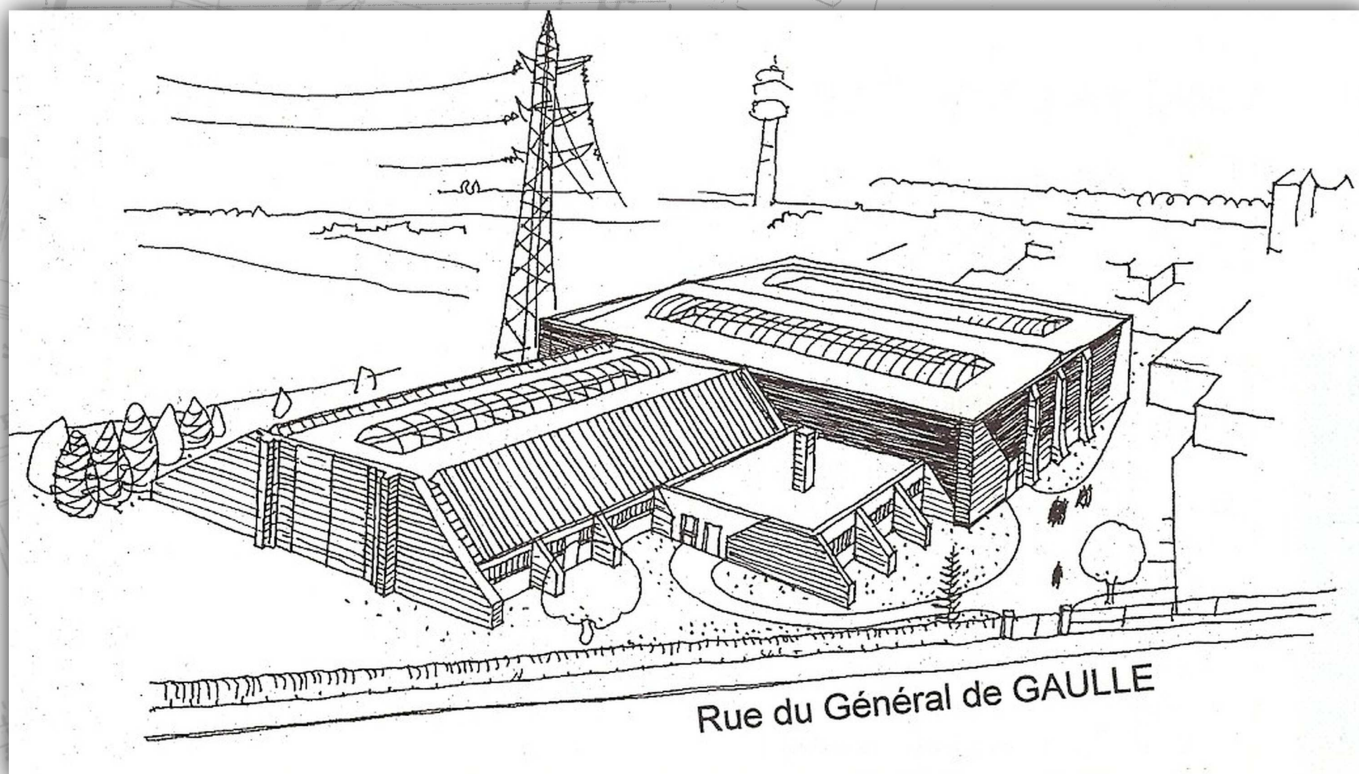
Pour répondre à ce besoin, il fallait résoudre deux problèmes :

Le financement. Pour construire un équipement bien adapté : 40 m x 20 m de surface, une maçonnerie de qualité, une couverture suffisamment haute.

La localisation. Après concertation avec les intéressés et étude des contraintes techniques, il est apparu que la meilleure solution consisterait à construire cette salle dans le prolongement de la salle de sports Montaigne, puisqu'il y avait encore un peu de terrain disponible.



1997 Hall de Foot Montaigne



Esquisse du projet confié à l'architecte SALEMBIER



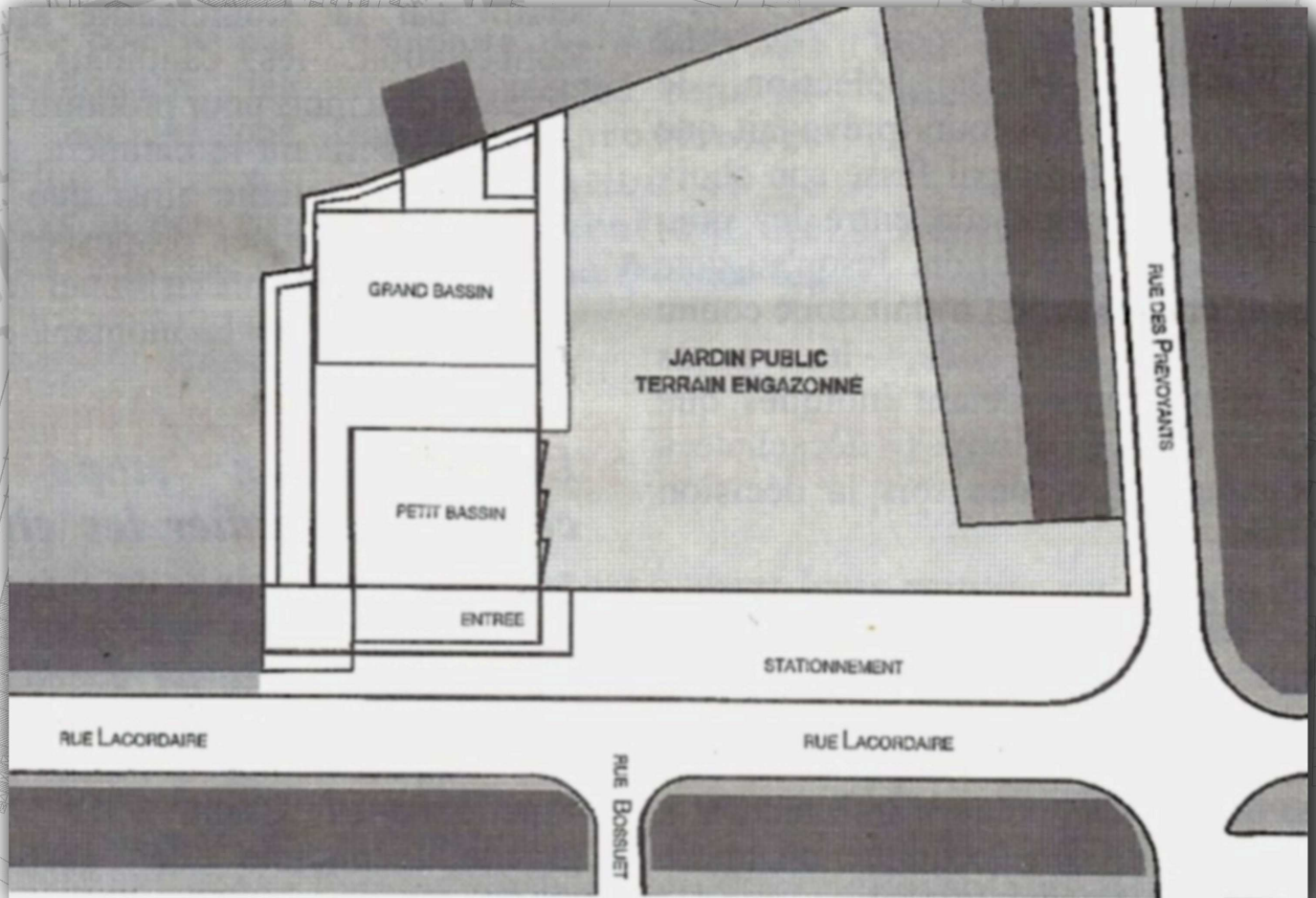
Travaux terminés en septembre 1996

la piscine

1993 la nouvelle municipalité a décidé, de remplacer la piscine préfabriquée du parc de la Solitude par un nouvel équipement capable de durer dans le temps et de répondre vraiment aux besoins des Monsois. Naturellement la question de l'emplacement s'est posée.

La réflexion a conduit à réserver trois sites disponibles dans la commune : à côté de la piscine actuelle de la Solitude à la place des tennis ; au bout du stade Peltier rue Ampère; et dernière idée, sur le terrain communal de la rue Lacordaire.

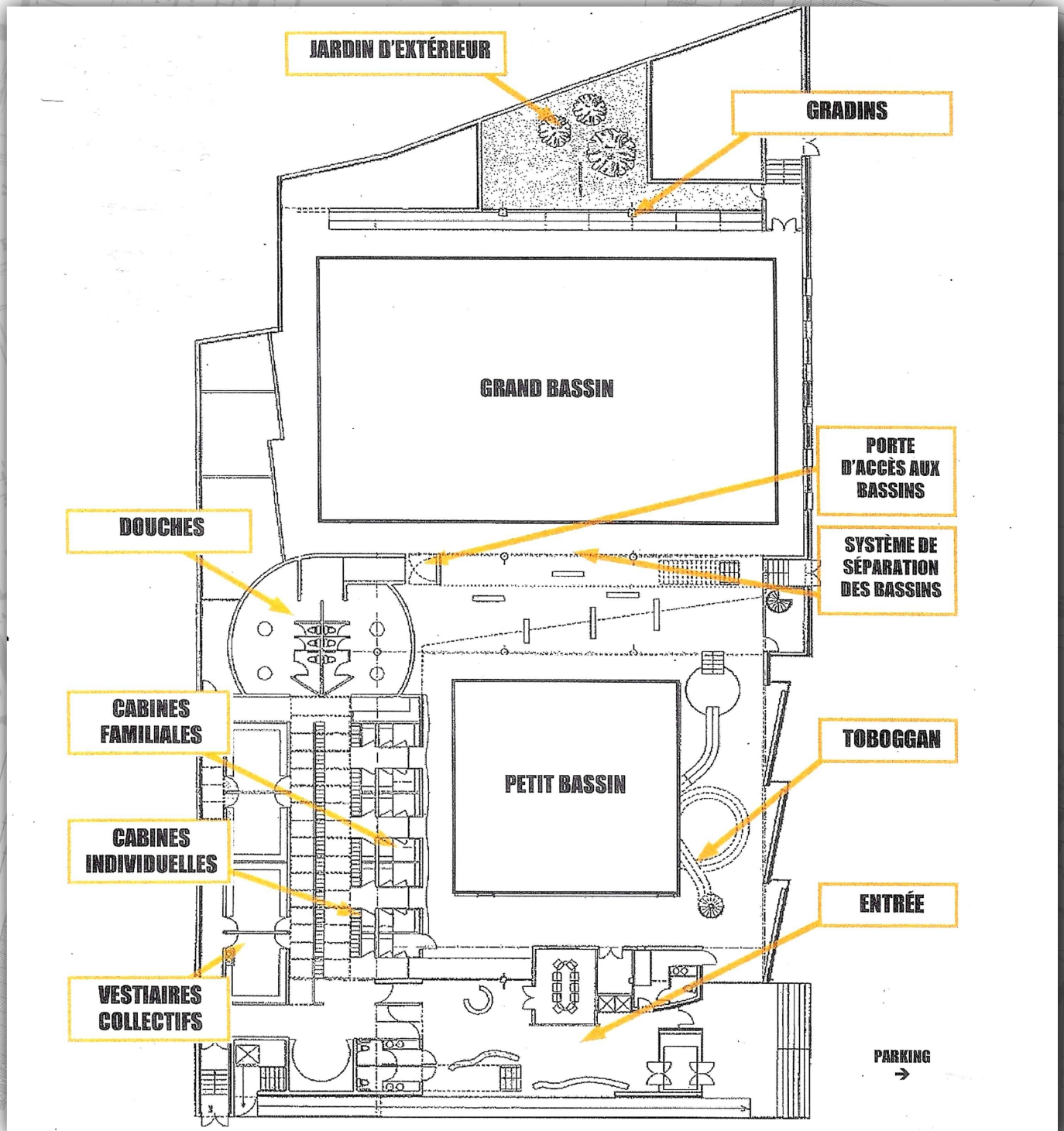
Le meilleur emplacement



La piscine sera implantée rue Lacordaire

la piscine

Plan de l'avant projet



RUE LACORDAIRE

la piscine

MONS - EN - BA

La piscine ne sera ni celle de quelques élus, ni celle d'un architecte solitaire mais bien le fruit d'une réflexion collective engagée dès le lancement du projet.

Ainsi se concluait lors de la séance du conseil municipal du 12 juillet 1996 le suspens sur le choix de l'équipe d'architectes qui sera chargée de construire la future piscine.

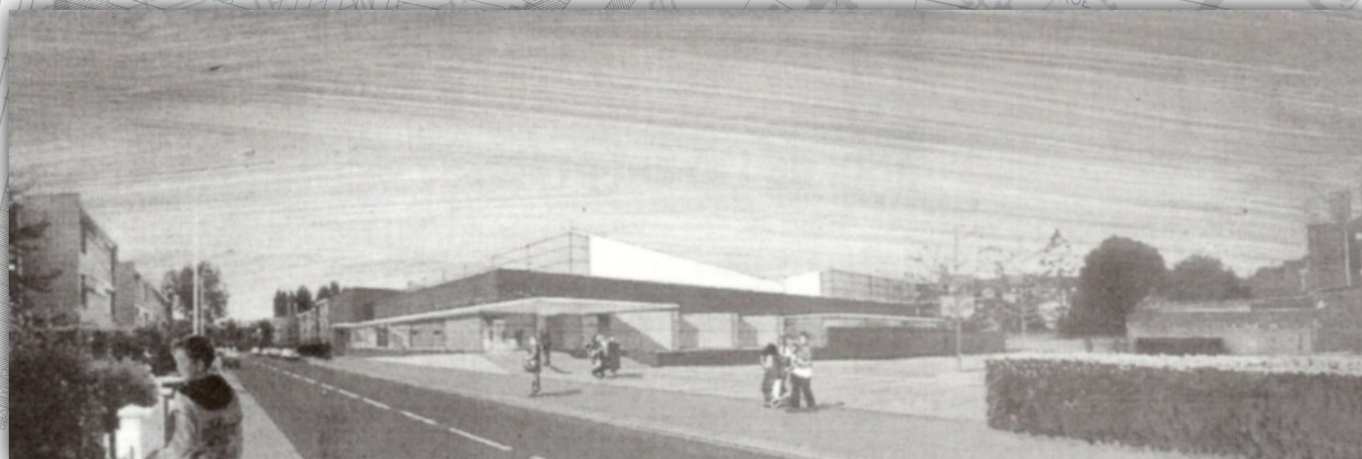
Première étape, sélectionner les candidats admis à concourir. Cinq architectes parmi une vingtaine ont été choisis par un jury composé d'élus et de professionnels.

La deuxième étape a consisté à étudier les cinq projets transmis de façon anonyme et à les comparer au regard des critères du concours.

Deux d'entre eux répondaient mieux que les autres à l'ensemble des critères.

Le candidat sélectionné avait répondu au concours sous le code 055B .

Ce fut donc une réelle surprise , de découvrir que derrière ce numéro se cachait le cabinet lillois BÉAL et BLANCKAERT .



Ce montage représente la future piscine dans la perspective de la rue Lacordaire.

la piscine

MONS - EN - BA

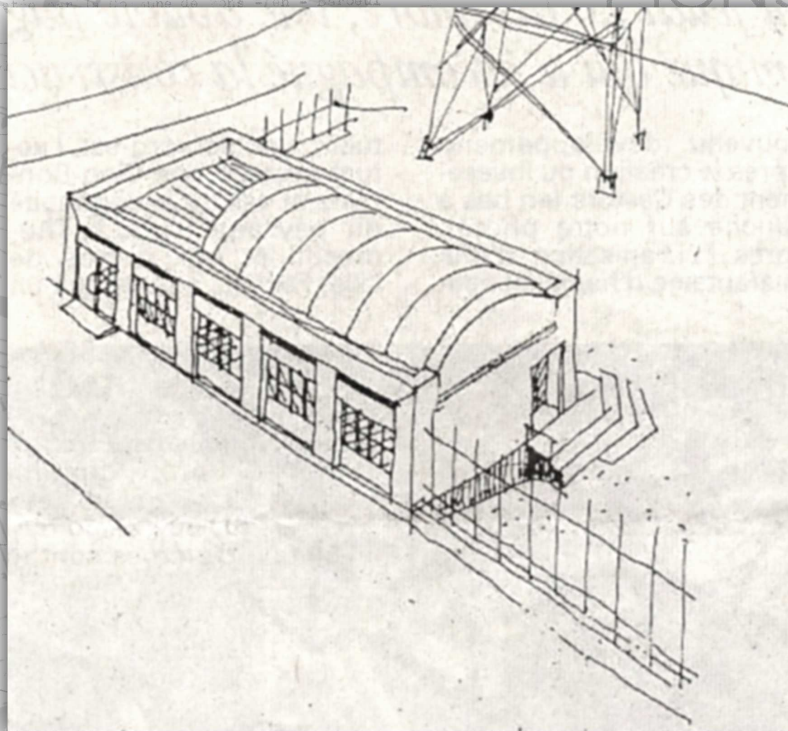


Façade rue Lacordaire



Façade avec entrée côté espace vert

1997 SALLE "BOUM"



La future salle "Boum" esquisse de l'architecte SALEMBIER



Une salle "Boum" a été construite près du groupe scolaire Montaigne, spécialement adaptée pour les jeunes.

XXIe siècle ÉCOLES

05/2008

Nouveau préau et restaurant école Charles Perrault.

Architectes : SCPA Navarro et Leveuge.

06/2008

Projet de rénovation de l'école Lamartine.



21/06/2008

Inauguration collège Descartes.

Architectes : T.Grislain et M. Proy.

09/2010

Le nouveau préau de l'école La Fontaine est terminé.

Architectes : SCPA Navarro et Leveuge.



09/2010

Projet d'une nouvelle école maternelle boulevard Napoléon.

Choix du projet de l'agence "Surroca Architectes".

XXIe siècle Le Fort

Lille 2004 a été l'occasion de réaliser plusieurs projets sur le site du fort de Mons, pour en faire une "Maison Folie".



06/2003

Projet en vue de Lille 2004.

Création d'une maison folie.

Modification et agrandissement de la bibliothèque, du parvis, du parking.

Modification et agrandissement de la salle du Fort.

Architecte: Thérèse Demange (La Terrasse) et extension de la salle des Fêtes : architecte Salembier

09/2003

Projet du jardin de Thalie au Fort avec le soutien de "La Mondiale".

Architecte: paysagiste François-Xavier Mousquet.

04/2004

Nouvelle bibliothèque, nouvel aménagement.

04/05/2004

Ouverture de la salle de spectacle le "Trait d'Union" dans une salle du fort.

Architecte: Thérèse Demange.

17/09/2004

Inauguration du jardin de Thalie.

02/2007

Travaux de rénovation terminés pour la cour pavée du Fort.

XXIe siècle ANRU



11/2003

Etude et exposition "Villusionoptique" une vision architecturale originale par des étudiants en architecture.

11/2005

Rénovation des 4 tours Alsace.

09/2008

Rénovation immeuble "Jasmin" travaux en cours.

XXIe siècle ANRU



07/07/2009

Signature de la convention financière du projet de rénovation urbaine ANRU.

5 ans et 170M€ pour réaliser ce projet.

Impact important sur la ville, l'architecture des logements, des bâtiments publics, et des travaux de voirie.

10/2009

Démolition du bateau, boulevard Napoléon 1er.

XXIe siècle ANRU



1/2010

Début des travaux de rénovation de l'immeuble "Baudelaire", appelé couramment "Tour Vanhoutte".

Idem pour l'immeuble Cormier 6-8 mail Lamartine.

01/2011

Projet de restructuration du boulevard Napoléon 1er.

Démarrage des travaux.

04/2011

Projet de logements sur l'emplacement de l'ancien collège Descartes.

XXIe siècle Bâtiments publics



09/2002

Travaux sur la mairie, changement d'aspect de la façade et du parvis, plus aménagement du hall d'accueil.

22/03/2003

inauguration de l'accueil, rénovation de la façade, et du parvis de l'hôtel de ville.

Architecte : Mr Marc Varlet.

04/09/2004

Inauguration du Boulodrome.

Architecte : Cabinet Linéaire.

XXIe siècle Bâtiments publics



1/2004

Pyramide : Nouvelle cheminée en place.

06/2005

Démolition de la cheminée en brique de la pyramide.

01/2006

Inauguration de la maison Geneviève de Gaulle-Anthonios.

Architecte : Marc Varlet.

XXIe siècle Bâtiments publics



09/2007
Inauguration maison de quartier Concorde.
Architecte : Marc Varlet.

09/2007
Inauguration de la maison de la petite enfance.

XXIe siècle Bâtiments publics

01/2011

Inauguration des nouveaux locaux du CCAS.

11/03/2011

Inauguration des Ateliers municipaux.

Architecte : Marc Varlet.



01/04/2011

Inauguration du Polyèdre. Salle d'escalade et de force athlétique.

Architectes : Béal et Blankaert.



XXIe siècle Bâtiments privés



01/2008

Livraison logements construits sur l'ancienne friche Shell, Avenue Robert Shuman. La résidence "Aristide Briand".

09/2009

Nouveau bâtiment pour l'entreprise Guermonprez, rue Théodore Monod.

JP2011

MONS - EN - BARCÉUL

Index

Maires à Mons-en-Barcéul

Les grandes dates de la politique du logement.

Fin du XIXe - Début XXe siècle

Les Fermes

Les maisons ouvrières.

MONUMENTS PUBLICS

Les Châteaux :

Les belles maisons bourgeoises

Les maisons de Gabriel Pagnerre

ORNEMENTATION

HBM et maisons Loi Loucheur

LE QUARTIER DES SARTS:

ANNÉES 1960 ET SUIVANTES... LES MAISONS INDIVIDUELLES

ÉGLISE SAINT-JEAN BOSCO

HALL D'ENTRÉE DE LA RÉSIDENCE DE L'EUROPE

CHAUFFERIE CENTRALE

COLLEGE DESCARTES

RÉSIDENCE DE L'EUROPE

STADE FELIX PELTIER

GRUPE SCOLAIRE CONCORDE

TOURS VAUBAN

HOTEL DE VILLE

PISCINE

RÉSIDENCE LES MILLE ROSES

Ohé le Bateau

Le Fort Mac Donald

Le Fort restauré

Démolir pour vivre mieux, par une «dynamitation»

DU TRAMWAY AU MÉTRO

1996 Salle Marie CURIE

CENTRE CAMILLE-GUÉRIN

École Saint Honoré Notre Dame de la Treille

La MJC CENTRE SOCIAL et 3 MINI-CRÈCHES

1997 Hall de Foot Montaigne

Une piscine intelligente

1997 SALLE "BOUM"

XXIe siècle ECOLES

XXIe siècle Le Fort

XXIe siècle ANRU

XXIe siècle Bâtiments publics

XXIe siècle Bâtiments privés

Remerciement aux auteurs

Annie BEAURENAUD

Monique CHABEAU

Micheline JEAN-BART

Gérard LOGEZ

Freddy POURCEL

Et les membres actifs de l'association, pour leur aide aux recherches, et au montage de l'exposition.

Source :

Archives de l'association historique de Mons-en-Barcéul.

Correspondance :

Association Historique de Mons-en-Barcéul

Fort de Mons-en-Barcéul, rue de Normandie

59370 MONS-EN-BARCÉUL

Site : www.histo-mons.fr Courriel : infos@histo-mons.fr

Tél : 06.88.04.50.86

Responsable de la publication :

Annie Beurenaud. ISSN 1968-9160

Permanence au local :

Le mercredi de 14 à 17h :

Cour sud du fort de Mons-en-Barcéul

